

Correspondance

LE BIMESTRIEL INTERNE

DES ORGANISATIONS DE JEUNESSE DU CONSEIL DE LA JEUNESSE CATHOLIQUE

Belgique-België
P 407015
1040 Bruxelles 4
1/4167

141

JANVIER - FÉVRIER 2014

Un tournant pour notre société,
Prenons le temps d'un peu de légèr**thé**

« Ensemble, préparons l'avenir. »

Le Conseil de la Jeunesse Catholique

MeiLLeuRS vœUX



CJC · Rue de la Charité 43 · 1210 Bruxelles
Tél: 02 230 32 83 · Fax: 02 230 68 11 · cjc@cjc.be · www.cjc.be

Inscrivez-vous!

Laby Emploi

20 et 28 janvier 2014

CALENDRIER DU CJC

CJC EN MOUVEMENT

Assemblée générale du CJC	3
Mémorandum politique du CJC	3
Cellule politique	3
Rencontre LPJ-CJC 3-12-2013	4
Formation « Volontairement Impliqués dans la Pauvreté »	4
Prochaines formations du CJC: Laby Emploi	5
Écho Laby mandataires	5
Écho Laby Subsidés	5
« Plus de sous, si ! », le nouvel outil pédagogique du CJC	6
« À films ouverts »	6
Les chroniques du père François sur le pape François	7

POLITIQUE DE JEUNESSE ET DE VIE ASSOCIATIVE

Commission Consultative des Organisations de Jeunesse- CCOJ	8
Sous-commission Emploi	8
FESOJ – CESSOC	8
Conseil de la Jeunesse	9

DU CÔTÉ DES ORGANISATIONS

Appel aux OJ!	14
C'était un Happy Day!	14
Les formations de Volont'R	15
En jeu, Citoyen! Quand la JOC se met en jeu	15
Le festival 2014 « Choose Life » à Soignies	16
La brochure « Horizons pour tes vacances 2014 » est parue!	17
De nouvelles têtes au CJD!	17
ACMJ: « Pauvreté, parlons jeunes » ajouter écho Sophie	17
ACMJ: la rédac' KulturOpoing s'exprime sur l'euthanasie des mineurs	18

ÉPINGLÉS POUR VOUS

Cette revue de presse est constituée d'une sélection d'articles autour de thématiques qui concernent directement ou indirectement les organisations de jeunesse : l'enfance, les jeunes, l'aide à la jeunesse, la vie associative, la société multiculturelle, l'emploi dans le secteur non marchand, l'Église en société...

Avec le soutien de la Communauté française, des programmes de Résorption du Chômage de nos belles Régions Wallonne et de Bruxelles-Capitale-Brusselse Gewest.

La reproduction libre des articles est non seulement autorisée, mais souhaitée. Merci de nous en informer.

calendrier

Janvier 2014

mercredi 1
jeudi 2
vendredi 3
samedi 4
dimanche 5
lundi 6
mardi 7 Bureau Cessoc
mercredi 8 Rencontre locataires Patrimonialilon
jeudi 9
vendredi 10 Point emploi
samedi 11
dimanche 12
lundi 13 Point enfance formation
mardi 14
mercredi 15
jeudi 16 Bureau Fesoj
vendredi 17
samedi 18
dimanche 19
lundi 20 Laby Emploi
mardi 21 CA PFV / CCOJ
mercredi 22
jeudi 23 CA CJC / CA FESQJ
vendredi 24
samedi 25
dimanche 26
lundi 27
mardi 28 Laby Emploi
mercredi 29
jeudi 30 Assemblée Emploi
vendredi 31

Février 2014

samedi 1
dimanche 2
lundi 3
mardi 4 AG CJC
mercredi 5
jeudi 6
vendredi 7
samedi 8
dimanche 9
lundi 10
mardi 11
mercredi 12
jeudi 13
vendredi 14
samedi 15
dimanche 16
lundi 17
mardi 18 Bureau Cessoc
mercredi 19 Scm Emploi / CA CJC
jeudi 20 Cellule Politique / CCOJ
vendredi 21
samedi 22
dimanche 23
lundi 24
mardi 25 Bureau Fesoj / CA PFV
mercredi 26
jeudi 27 Mise au vert PFV
vendredi 28 Mise au vert PFV

Mars 2014

samedi 1
dimanche 2
lundi 3
mardi 4
mercredi 5
jeudi 6
vendredi 7
samedi 8
dimanche 9
lundi 10 CA FESQJ
mardi 11 ScmEmploi / CA CESSOC
mercredi 12
jeudi 13
vendredi 14
samedi 15
dimanche 16
lundi 17
mardi 18 Laby Environnement / LPJ-CJC
mercredi 19
jeudi 20 CA CJC
vendredi 21
samedi 22
dimanche 23
lundi 24
mardi 25 Laby environnement / CA PFV
mercredi 26 CCOJ
jeudi 27 Mise au vert CA CJC
vendredi 28 Mise au vert CA CJC
samedi 29
dimanche 30
lundi 31 CA et AG FESQJ

Assemblée générale du CJC

Les assemblées générales, ordinaire et extraordinaire, de décembre 2013 ont permis d'aborder différents points importants pour le CJC.

D'une part, un temps d'information et d'échanges a été consacré aux suivis politiques : évaluation des dispositifs particuliers prévus par le décret OJ, situation des détachés pédagogiques, information sur la contestation sectorielle concernant l'emploi de manière plus large et enfin la question des transferts de compétences et de leurs impacts sur les subventions à l'emploi.

D'autre part, ces temps de démocratie au sein du CJC ont permis la nomination d'un Commissaire aux comptes pour les trois prochains exercices ainsi que l'élection d'un administrateur. En ce qui concerne ce dernier point, deux candidatures avaient été rentrées (celle des GCB et celle de Be-Larp). Après un temps d'échange avec les candidats, c'est les GCB, en la personne de Magali Kremer, qui ont obtenu le mandat d'administrateur du CJC pour les 3 prochaines années.

La prochaine assemblée générale du CJC se réunira le mardi 4 février à l'auberge de jeunesse Jacques Brel.

P.-Y. L.

Mémorandum politique du CJC !

Le mémorandum reprend les constats et revendications posés par le CJC dans des domaines aussi variés que les politiques de volontariat, l'emploi ou encore l'image des jeunes dans la société. Ce document a pour ambition d'interpeller et de sensibiliser le monde politique aux thématiques chères au CJC. Nous souhaitons que nos futurs élus prennent nos revendications en compte lors de la mise en œuvre de leurs projets politiques.

Les propositions formulées dans ce document sont le résultat d'un travail de collaboration effectué, au cours de ces derniers mois, entre les 17 associations et organisations de jeunesse membres du CJC. À travers ce mémorandum, nous avons pour objectif de faire entendre notre voix en vue de la construction de cette société que nous souhaitons pour les jeunes, par les jeunes.

Le mémorandum est téléchargeable en ligne :

www.cjc.be

N'hésitez pas à le consulter et à le diffuser autour de vous afin de faire connaître nos propositions.

Cellule politique

Nos mandataires se sont réunis le 28 novembre pour traiter de différents sujets : plan jeunesse, les postes de détachés pédagogiques, les décrets mixités en Région Wallonne et en Fédération Wallonie-Bruxelles, le Conseil de la jeunesse. Nous nous sommes également attardés longuement sur les actualités des mandats portés par chacun : FESJ, CCOJ, Conseil de la Jeunesse, CESSOC, BIJ, CCMCJ, PFV.

Al.M.

Lieu de débat et de décision, l'assemblée générale du CJC se réunit de 4 à 6 fois par an pendant toute une journée. Elle définit les grandes orientations politiques de la coordination.

Sont membres de l'assemblée, le président, le conseiller théologique et le secrétaire général du CJC, deux délégué(e)s par organisation de jeunesse membre reconnue par la Communauté française. Les organisations membres non reconnues par la Communauté française envoient un-e délégué-e. L'interlocuteur représentant l'Église institutionnelle, le vicaire épiscopal de Liège, Baudouin Charpentier, assiste aux assemblées du CJC à titre d'invité.

À un peu plus de six mois des élections, le CJC publie son mémorandum politique à l'attention des mandataires politiques et des futurs candidats aux élections.

Née d'une demande des mandataires des OJ membres du CJC, la cellule politique traite des sujets de fond et permet, grâce à l'échange d'informations et de réflexions, de construire une position commune en CJC. Trois groupes de travail (nommés Point) ont été créés pour approfondir les thématiques spécifiques traités en CCOJ : Point Formation-Enfance, Point Politique de Jeunesse et Point Emploi.

En 2003, le Conseil de la Jeunesse Catholique a été à l'initiative de rencontres entre des personnes investies en mouvements de jeunesse et des personnes investies dans les paroisses. Ce groupe de travail, baptisé LPJ-CJC est constitué de représentants du Patro, des Guides, de la JOC et des sections régionales de la Liaison des Pastorales des Jeunes.

Rencontre LPJ-CJC du 3 décembre 2013

Nouvelle rencontre des membres LPJ-CJC. Un temps d'arrêt pour faire le point sur les différents projets en chantier et ceux qui ont atterri. Un moment nécessaire pour partager avec tous les actualités et faire l'écho des activités qui ont mobilisé notre énergie. Nous avons ensuite consacré la seconde partie de notre réunion à la cohabitation des cultes, thématique de travail « fil rouge » de nos rencontres. Nous l'avons cette fois-ci abordée avec un angle d'attaque plus micro : celui qui nous permet de faire l'expérience quotidienne de la cohabitation des cultes, dans nos pastorales, dans nos OJ, à travers nos rencontres. Suite le 18 mars 2014!

M. Be

Formation

« Volontairement impliqués dans la pauvreté »

À partir de 2007, le groupe de travail LPJ-CJC choisit de travailler sur la question de l'accès des « publics défavorisés » aux activités des OJ et des pastorales.

À l'issue de cette réflexion, une première demande émerge de la part des membres : la création d'une animation, mise sur pied par l'équipe du CJC, permettant de continuer et de conduire cette réflexion au sein des OJ et des pastorales.

Le vécu de cette animation – entre octobre 2011 et février 2012 – fait apparaître une seconde étape de travail : la création d'un dispositif durable, basé sur l'animation.

À cette fin, dans le cadre de son programme d'activités pour l'année 2013, l'équipe CJC est invitée à réfléchir à la meilleure façon d'étendre cette réflexion à l'extérieur du groupe LPJ-CJC et d'y intégrer nos membres en créant un dispositif de transmission d'un savoir autour des jeunes issus des milieux défavorisés.

Le travail avançant, des éléments tels que la nécessité d'une vision transversale à nos OJ, la dimension de l'échange ainsi que l'importance de s'outiller de points de vue experts, nous ont semblé essentiels. Nous vous proposons aujourd'hui cette formation, comme l'atterrissage de ce projet.

En association avec la Plateforme Francophone Volontariat, la Fédération des Services Sociaux et le Réseau Wallon de la Lutte contre la Pauvreté, un module de formation a été créé.

Son objectif est d'aider nos OJ et leurs membres à avoir une compréhension plus juste de la pluralité de la pauvreté afin de mieux pouvoir nous tourner vers ces jeunes.

Nous vous invitons à participer à cette formation ! Parce que le bon cœur et les bonnes intentions ne suffisent pas toujours, et parce qu'ensemble nous pouvons faire évoluer notre point de vue sur ces situations de précarité dans nos OJ.

Une question, une hésitation, contactez-nous!

M. Be.

Informations pratiques

Quoi ? Formation de deux jours.

Jour 1 Les réalités de la précarité et présentation des chiffres

Jour 2 Réflexion sur les freins et les facilitateurs dans l'accueil de ces publics, pistes de réflexion et impulsion pour une réflexion collective à long terme.

Qui ? Permanents et responsables bénévoles

Quand ? Le 27 février et le 13 mars 2014

Où ? Namur

Prix ? Formation gratuite (attention, le nombre de places est limité à 15)

Renseignements et inscriptions : 02 230 32 83 — mbechet@cjc.be

Prochaines formations du CJC

Laby « Emploi » : 20 & 28 janvier 2014

Objectifs de la formation

- Comprendre le fonctionnement des différents systèmes de subvention de l'emploi : décret OJ, décret Emploi, décret APE, Maribel, ACS, détachement pédagogique ;
- Analyser ces différents programmes de subventions au regard de son OJ et de leur histoire ainsi que les différentes obligations inhérentes à ces dispositifs et à leur articulation ;
- Comprendre la composition d'un salaire ;
- Comprendre le mode de calcul du cout global d'un poste à partir du brut barémique ;
- Comprendre les mesures du décret « Emploi » et leurs implications sur la situation de son OJ ;
- Comprendre les mesures du décret « Organisations de Jeunesse » et leurs implications sur la situation de son OJ.

Pour qui ?

Personnel qui exerce des responsabilités en lien avec l'emploi dans leur OJ.

Écho Laby « mandataires » 2 et 11 décembre

La laby « mandataires » s'est déroulée en décembre. L'occasion pour les travailleurs portant un mandat de leur association d'obtenir un bagage supplémentaire dans le cadre de leur mandat.

L'ambiance détendue mais néanmoins appliquée nous a permis d'aborder plusieurs thèmes : comment porter la parole de son OJ, appréhender le secteur de la jeunesse et ses nombreux rouages (les fédérations d'OJ, les institutions, les lieux de représentations), identifier les différents mandats et leurs enjeux.

Pour se mettre dans le bain, les formatrices ont plongé nos mandataires dans deux jeux de rôle. Ceux-ci leur ont permis, en se glissant dans la peau d'un coordinateur de ferme pédagogique ou celle d'un directeur d'un service hospitalier, de transmettre ses idées, de défendre sa position, de cerner les objectifs des autres protagonistes, etc.

Pour tous les participants, cette formation était une réussite. Elle leur a permis de démystifier leur rôle de mandataire. Longue vie à ces nouveaux mandataires, nous leur souhaitons beaucoup de succès!

A-L. M.

Écho Laby « subsides »

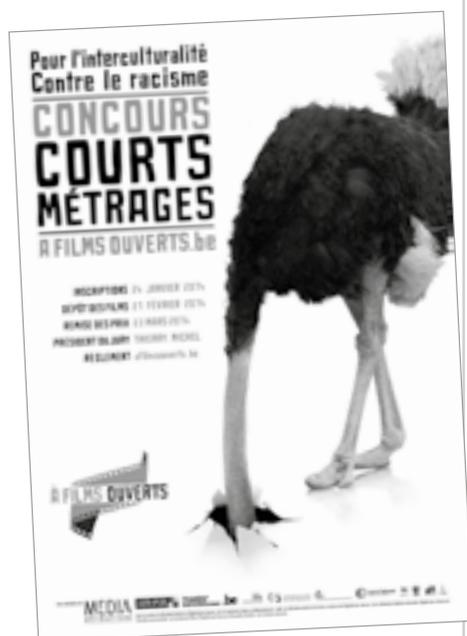
Pour une première, cette formation laby a attiré dix participants issus du CBTJ, de la JEC, du Patro, du CJD, de Be-Larp, des JCSC et d'ACMJ dans une salle du Centre de l'Illon à Namur, le vendredi 13 décembre 2013.

Dans une ambiance conviviale, cette formation a pu rencontrer, dans les grandes lignes, les objectifs de la formation à savoir... fournir des informations pratiques quant aux demandes de subventions auprès des pouvoirs publics et/ou des fondations privées; clarifier les critères utiles à la réalisation des dossiers de subventions; transmettre une vision large des possibilités en matière de subvention; identifier les sources de subventions du paysage institutionnel de la Belgique francophone; répondre à un appel à projets ou rédiger une demande spontanée.

Domaine technique et très pointu, la recherche de subsides reste un travail récurrent, permanent et ardu.

Gérer une OJ passe nécessairement par la gestion des emplois. Celle-ci implique la compréhension de nombreux mécanismes de financement. Cette formation permettra de mieux les comprendre et d'être mieux outillé pour répondre aux différentes exigences.

Suite à une demande formulée en Assemblée Générale, le CJC a développé un outil destiné à accompagner ses organisations membres dans la recherche de subsides. Pour tout besoin d'information complémentaire (login, mot de passe): vpitaels@cj.be



Nous vous invitons, si ce n'est déjà fait, à visiter sur notre site cj.be/subsides, le nouveau catalogue des subsides: « Plus de sous, si! ». Ce catalogue est, pour le moment, réservé exclusivement à nos membres.

J. Ph. Sch.

« Plus de sous, si! » Le nouvel outil de recherche de subsides du CJC

À quelques jours des fêtes de fin d'année, le CJC a pu vous annoncer la mise en ligne de son catalogue de subsides intitulé « Plus de sous, si! ».

Regroupant une multitude d'aides susceptibles de vous apporter un soutien dans la réalisation de vos projets, ce catalogue est une mine d'informations pour tout membre ou responsable d'organisation de jeunesse.

L'outil se présente sous la forme d'un site Internet accessible à l'adresse suivante: <http://cj.be/subsides>. La mise à disposition de ce dernier à l'attention du grand public – autrement dit, au-delà des seuls membres du CJC – a suscité un vif débat au sein de nos instances. Tant que cette réflexion n'a pas abouti, ce site n'est pas destiné à être diffusé à l'extérieur de nos organisations.

Comment l'utiliser ?

L'atout principal de ce catalogue est constitué par sa fonction de recherche. En caractérisant votre projet au moyen des six critères définis dans l'outil, celui-ci vous fournira une liste des subsides pouvant correspondre au projet que vous souhaitez réaliser. De plus, chaque appel à projet ou subside fait l'objet d'une fiche dans laquelle vous retrouvez toutes les informations indispensables pour introduire votre demande.

En plus de cet outil de recherche, le site vous informe sur les autres formes de soutien dont vos projets peuvent bénéficier en dehors des aides financières et vous promulgue également une foule de conseils pour rédiger au mieux votre demande de subsides.

Ce catalogue de subsides est votre outil!

Avec « Plus de sous, si! », le CJC a pour objectif de vous aider dans cette étape cruciale que constitue la recherche de financement d'un projet. Dès lors, nous vous encourageons à l'utiliser et à nous faire part des éventuelles améliorations à y apporter. Votre collaboration est essentielle pour nous permettre de faire évoluer cet outil et de veiller à ce qu'il soit le plus complet possible. **V.P.**

« À Films Ouverts »

Du mardi 11 au dimanche 23 mars 2014, Média Animation organisera la 9^e édition du Festival du Film pour l'interculturalité et contre le Racisme. L'asbl recherche des partenaires pour élaborer le programme. Que votre association y ait déjà participé ou non, la programmation est largement ouverte (inscription jusqu'au 20 janvier 2014). Par ailleurs, comme chaque année, Média Animation organise le Concours de courts-métrages contre le racisme. Dans ce cadre, elle vous propose de coorganiser une séance de projection « vote du public » des œuvres sélectionnées.

Contacts

Daniel Bonvoisin

d.bonvoisin@media-animation.be — 02 256 72 53

ou Stéphane Grawez

s.grawez@media-animation.be — 02 256 72 45

Les chroniques du père François sur le pape François

Le vrai pouvoir

« Le vrai pouvoir, c'est l'amour », lance sans ambages le futur Pape François, alors Archevêque de Buenos Aires, à l'occasion de la fête nationale d'Argentine, le 25 mai 2012. Mais il explique comment¹.

Le grand commandement de l'Évangile : « Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur et tu aimeras ton prochain comme toi-même² », s'applique aussi à notre vie en société et à notre nation. Seul un cœur toujours aimant peut jeter des ponts entre les êtres et tisser des liens. Il faut miser sur la confiance mutuelle, source et fruit de l'amour. Quelles que soient leurs fragilités et leurs limites, ceux qui aiment de tout leur être volent légers, libres de toute influence ou pression. Jésus proclame ici la seule manière possible de créer une communauté humanisante, qui considère chacun comme un proche. Sur quoi donc fonder l'éthique, si ce n'est sur l'intérêt que les autres éveillent en moi ?

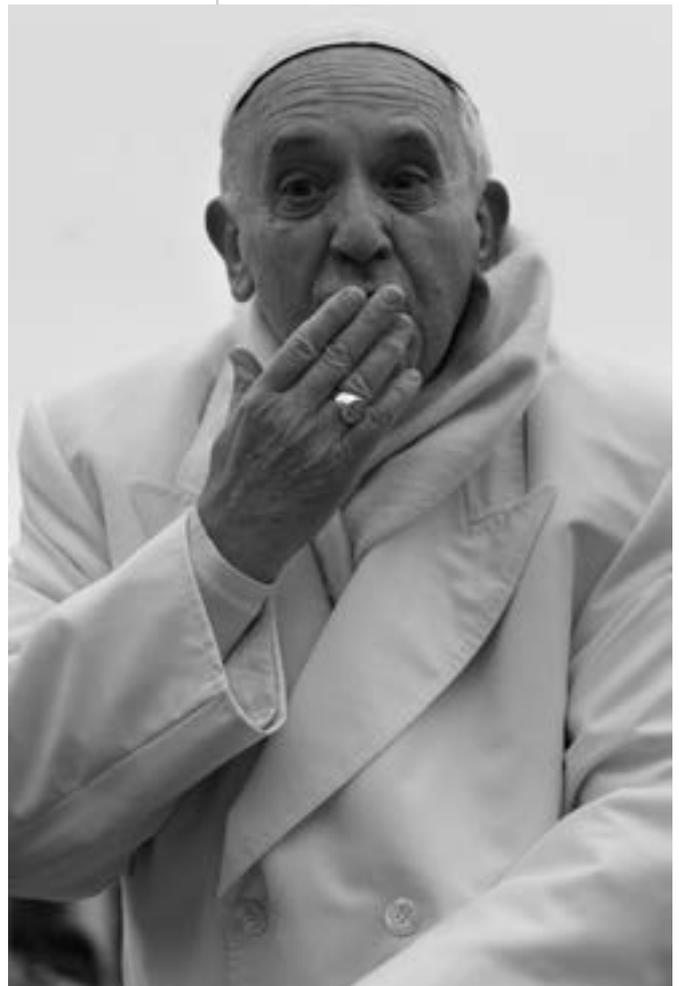
La folie de l'amour évangélique écarte les autres folies. Celle du relativisme, qui homogénéise par la transgression et par la démagogie : il permet tout pour ne pas assumer la difficulté qu'impose le soutien courageux à des valeurs et à des principes, et il devient curieusement totalitaire. Celle du pouvoir comme pensée unique, qui déforme notre vision du prochain et de la société, qui accentue une attitude d'accusation et de préjugés, érodant la confiance sociale. Jésus, au contraire, a témoigné du pouvoir de l'amour comme service, qui prend sa source au-delà de l'humain, dans l'amour paternel et maternel de Dieu. Aucun système ou idéologie n'assure spontanément le délicat et juste travail politique du bien commun.

Le commandement de l'amour appliqué à notre société exige de prendre soin des plus faibles : les pauvres, les jeunes en difficulté, les personnes âgées. Il exige aussi de poser des limites au consumérisme et au narcissisme, d'ouvrir des perspectives et de témoigner par notre propre vie. Le manque d'amour ne fait pas que nous déshumaniser : il finit par nous dépolitiser. Une politique sans amour du prochain, sans passion pour le bien commun aboutit à un rationalisme de la négociation ou à un appétit vorace du pouvoir. Le vrai pouvoir, c'est l'amour. C'est lui qui donne aux autres leur force, qui suscite des initiatives. Aucune chaîne ne peut l'entraver puisqu'il est possible d'aimer jusque sur la croix ou sur son lit de mort. Cet amour-là n'a besoin ni de la beauté juvénile de la publicité, ni de reconnaissance ou d'approbation, ni d'argent ou de prestige. Il se contente de jaillir et on ne peut l'arrêter. Ce Jésus, si faible et insignifiant aux yeux des politologues et des puissants de la terre, a révolutionné le monde.

Il y a ici un appel à travailler notre capacité à aimer en vérité : c'est un don qui consolide notre être à condition de le cultiver. Tâche essentielle, aujourd'hui indispensable de proposer à notre société déshumanisée.

François Philips s.j.

François Philips, conseiller théologique depuis que l'Assemblée générale du CJC l'a élu le 9 février 2011, nous accompagne dans la recherche de sens.



1. Jorge Mario BERGOGLIO, Pape François, *Seul l'amour nous sauvera*, Libreria Editrice Vaticana, Éditions Parole et Silence, Paris, mars 2013, p. 45 à 55.

2. Marc 12, 28-34.

La CCOJ – Commission consultative des organisations de jeunesse — a été mise en place, suite au vote, en mai 2004, d’une modification du décret du 20 juin 1980 portant sur la reconnaissance et l’attribution de subsides aux OJ. Elle a siégé pour la première fois le 10 novembre 2005.

Structure fédérative regroupant les organisations de jeunesse, les fédérations de centres de jeunes et des asbl actives dans le champ de l’accueil de l’enfance. La FESOJ organise la représentation de ces associations dans leur dimension d’employeur au sein de la CESSOC (Confédération des employeurs des secteurs sportif et socioculturel) vis-à-vis du monde politique et des syndicats.

Écho de la CCOJ du 17 décembre

La CCOJ est l’organe consultatif chargé de travailler sur les enjeux liés à la reconnaissance et au fonctionnement des organisations de jeunesse. Elle a également été l’interlocuteur de la Ministre pour négocier et réformer le décret du 20 juin 1980.

En cette fin d’année, les dossiers n’ont pas manqué en CCOJ. Les mandataires ont travaillé sur la composition de la CCOJ : son renouvellement est toujours prévu en janvier. Un appel à candidature pour la présidence sera lancé dès que la composition de la future CCOJ sera connue. L’élection se fera lors de la première CCOJ renouvelée, normalement le 21 janvier 2014. Il ira de même pour la désignation de deux représentants de la CCOJ (parmi 9 candidats) en CCMJ.

Lors de cette CCOJ, la sous-commission formation a présenté son rapport sur l’avancement de ses travaux. Ensuite, la sous-commission emploi de la CCOJ a présenté les avancées partielles qui ont été obtenues. Toutefois, la mobilisation continue pour garder un maximum d’emploi au sein de notre secteur.

La CCOJ a également passé en revue l’aboutissement des réflexions du groupe de travail consacré à la collaboration entre le secteur et la RTBF, et celui qui traite de la SABAM.

A-L.M.

Sous-commission Emploi

La sous-commission Emploi de la CCOJ s’est beaucoup réunie ces deux derniers mois afin d’adopter une position commune suite aux mesures d’austérité annoncées par le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles visant la réduction du nombre de détachés pédagogiques dans le secteur OJ. Le secteur a obtenu que les postes soient maintenus jusqu’en août 2014 mais l’inconnue subsiste pour la rentrée de septembre 2014, le gouvernement en place ne souhaitant pas s’engager pour le gouvernement qui sera mis sur pied après les élections de mai 2014.

St. S.

FESOJ – CESSOC

La fin de l’année 2013 n’a pas été très réjouissante pour le secteur jeunesse et le secteur socio-culturel en général. La FESOJ et la CESSOC se sont mobilisées contre les mesures d’austérité annoncées. D’une part, le secteur a dû faire face à la non-indexation des subventions structurelles et des subventions à l’emploi qui avaient pourtant été annoncées début 2013 par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Ensuite, le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a annoncé la suppression, au 1^{er} janvier 2014, de 23 postes de détachés pédagogiques dans les OJ. Le secteur a cependant pu obtenir que les postes soient maintenus jusqu’en août 2014. Finalement, des informations inquiétantes quant au transfert de compétences en matière de politiques d’emploi et au relèvement, à terme, des cotisations ONSS patronales pour les emplois APE et ACS de 0,56 % à 33 % ont circulé et continuent d’inquiéter le secteur.

FESOJ et CESSOC se sont aussi penchées sur la meilleure manière d’informer et d’aider les employeurs du secteur suite aux nombreux changements intervenus ce 1^{er} janvier 2014 suite à l’adoption de la loi sur le statut unique ouvrier-employé.

La CESSOC a suivi le travail du Comité de gestion du Fonds Maribel social qui s’est finalement prononcé sur l’octroi de 18 postes mi-temps Maribel. Les postes ont été octroyés aux employeurs qui ne disposaient pas encore d’emploi Maribel mais qui cotisaient le plus étant donné le nombre de travailleurs qu’ils emploient.

La CESSoC s'est également penchée sur la situation financière du Fonds 4S qui a dépensé ces dernières années, pour ses actions, plus que ce que ses revenus lui permettaient. La CESSoC souhaite donc que des critères de limitation des dépenses soient décidés pour l'avenir.

St.S.

Conseil de la Jeunesse

Après un processus électoral de près de 3 mois, la Commission électorale a procédé au dépouillement des bulletins de vote. Elle a désigné les 36 jeunes âgés entre 16 et 30 ans élus au sein de l'Assemblée générale.

Pour rappel, au sein de cette AG sont représentés ces 36 jeunes élus ainsi que 32 autres jeunes représentant du secteur de la jeunesse (Organisations de Jeunesse et Fédérations des Centres de jeunes). Tous prendront effectivement leur fonction en janvier 2014.

Pour le CJC, nous sommes heureux de vous annoncer que plusieurs personnes porteront un mandat au sein du Conseil de la jeunesse : Caroline Ena (CBTJ), Johanna Mulumba (Jeunes CSC), Jeanne Maillart (Patro) et Anne-Lise Mallia (CJC). Nous saluons également l'élection de Fiona Buidin, membre du Patro.

Les 68 nouveaux membres seront le relais de la parole des jeunes auprès du monde politique pour une durée de deux ans. Ils se rassembleront une première fois fin janvier afin d'élire en leur sein un conseil d'administration, de définir un plan d'actions et de s'attaquer déjà aux nouveaux projets, à commencer par les élections 2014 tant au niveau régional que fédéral et européen.

Ces résultats sont l'aboutissement d'un long travail de sensibilisation sur le terrain mené par l'équipe du Conseil de la Jeunesse. Une équipe en pleine reconstruction et qui a hâte de débiter ce nouveau mandat. Un nouveau départ pour le Conseil de la jeunesse !

Le Conseil de la Jeunesse de la Communauté Française (CJCF) est l'organe officiel **d'avis et de représentation** des jeunes en Fédération Wallonie-Bruxelles. Sa mission principale est d'être le porte-parole des jeunes francophones au niveau national et international. Après un premier mandat de 2009 à 2013, les élections pour un deuxième mandat du Conseil de la Jeunesse renouvelé par décret du 4 juillet 2013, ont eu lieu du 7 au 19 octobre.

Menace de suppression de 23 détachés pédagogiques dans les OJ

Communiqué de presse des cinq fédérations d'organisations de jeunesse

La suppression des détachés pédagogiques au sein des OJ par le Gouvernement de la FWB tue la jeunesse au bénéfice de la rigueur budgétaire – 8 novembre 2013

Les Organisations de Jeunesse, et au travers d'elles près de 500 000 jeunes au travers de la Fédération Wallonie-Bruxelles sont victimes d'une attaque sans précédent contre leurs Organisations de jeunesse, mouvements de jeunesse et fédérations de Centres de Jeunes apprennent brutalement début novembre 2013, dans le cadre de la confection du budget 2014, la suppression de près de 30 % du personnel enseignant mis à la disposition des Organisations de Jeunesse au titre d'alliance éducative entre l'éducation formelle et l'éducation non-formelle.

Depuis plus de 35 ans, l'action des organisations de jeunesse est soutenue par cette aide précieuse. Aujourd'hui, ce ne sont pas moins de 89 organisations de jeunesse agréées par la Fédération Wallonie-Bruxelles qui risquent de perdre un travailleur œuvrant aux missions pédagogiques essentielles des associations. Le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles met en danger le secteur des organisations de jeunesse dès le 1^{er} janvier 2014 sans préavis en privant les associations d'une expertise pédagogique indispensable à la réalisation de projets d'émancipation et de participation citoyenne par et pour les jeunes. Il s'agit là d'une hypothèque considérable sur l'avenir.

Alors que tous les acteurs s'accordent sur la pertinence et les effets bénéfiques de liens forts et de passerelles entre l'éducation formelle dispensée à l'école et l'éducation non formelle qui se construit dans l'associatif, le politique met à mal l'emploi pédagogique.

Concrètement, cette mesure correspond à un définancement de fait du secteur des Organisations de Jeunesse de 1,3 million d'euros, soit une diminution aveugle et arbitraire de 4,2 % des moyens.

Cette décision est incohérente avec la volonté du Gouvernement et la politique de la ministre, de favoriser la transversalité et le partenariat afin de décloisonner le secteur des OJ : inutile dès lors de voter un nouveau décret. Le secteur demande que soient réalloués les budgets prévus pour cette politique au financement de ces DP, à l'indexation des subventions !

Cette mesure n'est pas une mesure budgétaire anodine. Plusieurs conséquences sont attendues :

1. Les enseignants remplaçants se retrouveront sans emploi dès le 1^{er} janvier prochain
 2. 23 enseignant-e-s en détachement devront quitter leur poste – leurs projets – des dizaines de jeunes du jour au lendemain
 3. Un bon nombre d'OJ devra revoir leurs ambitions au niveau de leurs activités et des défis auxquels la Jeunesse est aujourd'hui confrontée.
- Cette mesure met, encore plus à mal la jeunesse.

Alors que l'ensemble des partis démocratiques en campagne électorale affirment publiquement que la jeunesse constitue un enjeu clé pour la prochaine législature, les Organisations de Jeunesse qui œuvrent au quotidien sur l'ensemble du territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles seront, dès le 1^{er} janvier 2014, déforcées dans l'exécution de leurs missions légalement dévolues. La décision du Gouvernement, sous couvert de rigueur budgétaire, assombrit encore un peu plus l'avenir de la jeunesse francophone.

Ce jeudi midi, la ministre de la Jeunesse se réjouissait d'avoir pu accorder une subvention de 5 000 € à une organisation de jeunesse pour un projet en lien avec la santé... Dans le même temps, son cabinet recevait les mêmes organisations pour les informer qu'elle leur supprimait une aide de 1 242 000 € au moins !

Les représentants de l'ensemble des fédérations d'Organisations de Jeunesse de toutes les tendances philosophiques et politiques, considèrent qu'à l'échelle du secteur, cette décision gouvernementale constitue un bain de sang tant social que de perspectives. Nous la refusons catégoriquement. Nous appelons le Gouvernement à reconsidérer sa position et ses choix d'avenir dans les plus brefs délais.

En cette fin de législature, les jeunes sont exposés à une décision illustrant la considération que le monde politique a vis-à-vis de la jeunesse et du secteur qui la soutient. Le budget qui doit être voté par le Parlement à la mi-décembre doit impérativement corriger cette situation. Nous en appelons à la Ministre de la Jeunesse et à ses partenaires de Gouvernement de poser enfin un acte fort pour le secteur de la jeunesse.

Pour le CJC, Julien Bunckens, 0498 374 295
Pour ProJeuneS, Carlos Crespo, 0485 311 658
Pour la COJ, Yamina Ghouli, 0486 533 405
Pour Relief, Christophe Cocu, 0477 381 669
Pour Jeunes et libres, Kathleen Delvoeye, 0477 367 391

Menace de suppression de 23 détachés pédagogiques dans les OJ

Communiqué de presse de la CSC et de la FGTB du 15 novembre 2013

La CSC et la FGTB soutiennent les organisations de jeunesse dans leur combat contre la suppression de près d'un tiers des postes de détachés pédagogiques.

À travers leur expertise pédagogique, les professeurs détachés de l'enseignement jouent un rôle crucial dans les projets de 89 organisations de jeunesse. Il est inconcevable de sacrifier – en toute discrétion – les projets de ces organisations.

Si cette mesure est votée à la mi-décembre par le Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles :

- 23 organisations de jeunesse seront amputées d'un détaché pédagogique. Les projets en cours et à venir seront gravement hypothéqués.
- 23 détachés pédagogiques devront abandonner leurs projets, et les jeunes qui y sont associés.
- 23 enseignants remplaçants se retrouveront au chômage du jour au lendemain.

Les partis progressistes (PS, CDH, Écolo) donnent un bien mauvais signal à la jeunesse. Pendant que ces partis en campagne alignent les bonnes intentions et mettent les jeunes au centre des enjeux, ils décident dans le même temps et en toute discrétion d'appliquer un programme d'austérité aussi brutal que contre-productif. C'est au contraire un refinancement de ce secteur qui devrait être à l'ordre du jour.

Le front commun syndical, avec tout le secteur de la jeunesse, appelle la ministre et ses partenaires du gouvernement à reconsidérer cette décision incohérente et brutale.

Marc Becker, secrétaire national de la CSC

Thierry Bodson, secrétaire général de l'Interrégionale wallonne de la FGTB

Détachés pédagogiques : issue positive

La ministre de la Jeunesse Evelyne Huytebroeck (Ecolo) se félicite d'être parvenue à trouver une issue favorable à la décision initialement annoncée début novembre de supprimer, pour des raisons budgétaires, 23 postes de détachés pédagogiques dans les organisations de jeunesse (OJ) à partir du 1^{er} janvier 2014. A savoir: elle a trouvé sur ses fonds propres un financement alternatif qui permet de maintenir les détachés pédagogiques pendant toute l'année scolaire 2014. M^{me} Huytebroeck entend également proposer au gouvernement une solution structurelle afin de garantir sur le long terme le nombre nécessaire de détachés pédagogiques dans les OJ. Concrètement, elle souhaite activer, dès le 1^{er} janvier 2015, l'Article 66 du décret relatif aux OJ qui stipule "qu'un membre du personnel enseignant nommé à titre définitif par la Communauté française est mis gratuitement à disposition de chaque OJ agréée". Le gouvernement sera invité à entériner cette disposition dans les prochaines semaines.

LLB, 26 novembre 2013

Les organisations de jeunesse en colère

Vingt-trois détachés pédagogiques à la trappe, le 1^{er} septembre.

■ ACTION ■

Les Organisations de jeunesse sont en colère. Et comptent bien le faire savoir. Jeudi, à 10 heures, Projeunes, la Fédération des organisations de jeunesse socialistes et progressistes, organisera une action symbolique devant le cabinet de la ministre de la Jeunesse, Evelyne Huytebroeck (Ecolo) et le siège du gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB).

A l'origine de ce mouvement de grogne ? La suppression, dans le cadre de la confection du budget 2014, de 23 postes de détachés pédagogiques au sein des Organisations de jeunesse (OJ) par l'exécutif francophone. Soit "la suppression de près de 30% du personnel enseignant mis à la disposition des OJ", dénonce l'ensemble des Fédérations d'organisations de jeunesse, qui se disent "victimes d'une attaque sans précédent".

Au cabinet de la ministre Huytebroeck, on rappelle que "cette mesure d'économie a été prise dans le cadre de l'effort (budgétaire) global que devait faire la FWB". Le gouvernement a ainsi décidé, entre autres, de réaliser une économie de 5 millions d'euros au niveau des détachés pédagogiques et des chargés de mission, ce qui représente 93 postes, dont 23 de détachés pédagogiques. "Nous sommes solidaires. Nous avons donc participé à l'effort, mais nous avons accepté cette décision un peu la mort dans l'âme", confie-t-on au cabinet.

La suppression de ces 23 emplois devrait intervenir dès le 1^{er} janvier prochain. Une mesure loin d'être "anodine", soulignent les OJ, car elle engendrera plusieurs conséquences. Tout d'abord, "les enseignants temporaires qui remplacent les détachés pédagogiques se retrouveront sans emploi dès le 1^{er} janvier 2014", déplorent les OJ. Ensuite, "les 23 enseignant(e)s en détachement devront quitter leur poste, leurs projets et des dizaines de jeunes du jour au lendemain". Or, ces détachés ap-

portent aux associations "une expertise pédagogique indispensable à la réalisation de projets d'émancipation et de participation citoyenne par et pour les jeunes", défendent les OJ. Enfin, "un bon nombre d'OJ devront revoir leurs ambitions au niveau de leurs activités et des défis auxquels la jeunesse est confrontée aujourd'hui".

Pour Projeunes, "la majorité actuelle semble disposée à sacrifier l'encadrement pédagogique au niveau de l'associatif jeune pour arriver à un équilibre sur le dos de la jeunesse. Nous ne l'accepterons pas".

Du côté de la ministre, on est bien conscient que la date annoncée du 1^{er} janvier 2014 pour priver les organisations de jeunesse de 23 détachés pédagogiques est difficilement tenable. "Nous sommes actuellement en négociation pour essayer de faire bouger les lignes de force et dégager des sources de financement alternatif", explique-t-on. L'idée ? "Déplacer la mesure le plus loin dans le temps et la faire correspondre à une année scolaire, c'est-à-dire que le retour de ces enseignants en détachement ait lieu au 1^{er} septembre 2014 plutôt qu'au 1^{er} janvier." Et de préciser : "Mais pour cela, il faut trouver des moyens. C'est là toute la négociation qui est en cours. Il n'y a donc pas encore de certitude qu'il y aura un résultat positif, mais on s'y emploie à 1000%."

Carlos Crespo, secrétaire général de Projeunes, commente : "Des discussions seraient en cours pour postposer la mesure à tout le moins au 1^{er} septembre, mais cela ne nous satisfait pas. Nous sommes bien conscients que, vu le contexte budgétaire, les postes perdus en janvier, en septembre, voire en décembre, le seront durablement. Non à l'austérité durable !"

En cherchant à repousser la mesure, M^{me} Huytebroeck renvoie ainsi la patate chaude au prochain gouvernement, puisque des élections auront lieu en mai 2014. Or, il n'est jamais vraiment de bon ton d'entamer une législature en sacrifiant des emplois...

St. Bo.

"Nous essayons de déplacer la mesure le plus loin dans le temps et de la faire correspondre à une année scolaire, c'est-à-dire que le retour de ces enseignants en détachement ait lieu au 1^{er} septembre 2014 plutôt qu'au 1^{er} janvier. Mais pour cela, il faut trouver des moyens."



LE CABINET HUYTEBROECK

La ministre de la Jeunesse (Ecolo) cherche à repousser la décision visant à supprimer 23 postes de détachés pédagogiques dans les organisations de jeunesse.

Les associations de jeunesse face au mur

Les acteurs du secteur de la jeunesse se mobilisent ce lundi. Ils manifesteront à Bruxelles, devant le cabinet de leur ministre de tutelle, pour dire stop aux économies qui touchent les associations et à travers elles des milliers de jeunes.

AUSTÉRITÉ

Depuis de longs mois, nos gouvernements mènent de front le combat contre la crise et s'attèlent à la mise en œuvre de la politique d'austérité imposée par l'Europe. L'action a porté ses fruits, nos ministres peuvent enfin se féliciter de l'assainissement budgétaire et du retour à l'équilibre pour l'exercice 2014. "Pas le choix", nous dit-on, "il faut réduire la volure". "Mais soyez sans craintes", on nous rassure, "les mesures prises se veulent les plus indolores possibles".

La technique est simple. D'une part, on évite les dépenses dites inutiles ou on les rationalise et d'autre part, on optimise les recettes. De plus, nous pouvons compter sur le bonus de "la recette belge". Une part des marges dégagées permet d'organiser une relance pour protéger le marché et les entreprises et remettre en marche la machine économique. De cette manière, le mal est limité, chaque citoyen peut être rassuré. Les acquis sont maintenus et les "affaires" devraient reprendre.

Oui, certes... Mais l'illusion s'estompe vite. L'onde de choc est bien réelle. Chaque euro épargné coûte quelque part. Déjà victime d'un sous-financement structurel, le secteur jeunesse paie aussi

sa contribution. L'addition est salée :

- En 2009, l'ambition de la Fédération Wallonie-Bruxelles était de développer un "Plan jeunesse" visant une coordination des politiques en faveur des jeunes. On déplore aujourd'hui un "sauve-qui-peut" général soigneusement motivé par la crise laissant le secteur jeunesse seul avec ses préoccupations. En ces temps difficiles, des moyens précieux ont été consacrés à des études d'opportunité, à la consultation et à la coordination du projet. Au final, tout cela pour rien ! Que du gâchis ! Comme si ce

n'était pas suffisant, les partenaires qui s'étaient assis autour de la table remettent en cause les collaborations et le soutien à la politique jeunesse acquis de longue date... Un comble ! Il a fallu s'entendre dire que le gouvernement amputait la jeunesse d'une partie de l'effectif des enseignants détachés dans les organisations de jeunesse. "Le sort de ces emplois n'est pas définitivement

scellé", déclare la Ministre Huytbeoek. Peut-être, mais les montants y correspondent, oui. Il lui faudra apporter sa contribution à l'économie sur ses compétences. Lesquelles ? A la suite, devrons-nous aussi nous inquiéter pour les autres emplois mis à disposition de la ministre de la Jeunesse par les Régions ?

- La Fédération Wallonie-Bruxelles a limité drastiquement l'apport de crédits

visant à soutenir toutes nouvelles associations œuvrant en faveur des jeunes et ce malgré qu'elles répondent effectivement aux critères imposés par la réglementation. Ces structures se retrouvent sans moyens laissant ainsi le champ de l'action socioculturelle aux soins de la sphère marchande.

- Aucune perspective non plus pour la relance des accords sociaux visant l'harmonisation des rémunérations des travailleurs du secteur jeunesse au même niveau que les autres secteurs non marchands. Exit, du même coup, la question de l'activation du financement de la progression des salaires dû à l'ancienneté. Des coûts qui pèsent toujours plus et qui, malgré les dispositions mises en place ici et là, restent à charge des associations. Bien qu'elles soient employeurs comme toute autre entreprise, nos structures ont été exclues des dispositifs de réduction des charges accordés aux entreprises marchandes. Tout à la compétitivité, là-dedans, "le non marchand ne présente aucune plus-value". Vraiment ?

- Il a fallu également compter sur le gel de l'indexation des subventions. Or, l'inflation a bien produit ses effets en 2013. Une indexation des salaires a dû être opérée et a généré une progression des coûts.

- Touchées aussi par les mesures d'austérité, les communes, souvent actives dans la politique locale de jeunesse, reviennent à la baisse voire suppriment les moyens alloués aux associations de jeunesse. Des moyens qui permettaient jusqu'ici de contribuer à l'équilibre financier des structures et au développement de projets innovants se réduisent d'année en année.

L'étai se resserre. Alors que les associations préparent à leur tour leur budget pour 2014, le manque de moyens se fait sentir. Les associations de jeunesse sont face au mur. Pour tenir la barque à flot, elles n'auront probablement d'autre choix que de limiter les activités et d'évaluer la possibilité de maintenir ou non le personnel en place.

Le secteur jeunesse, ce sont 204 maisons de jeunes, centres d'information des jeunes ou centres de rencontre et d'hébergement ainsi que 90 organisa-

tions de jeunesse accueillant et rassemblant plus de 350 000 jeunes au quotidien, soit un jeune sur quatre. Autant de lieux d'expression et de rencontres, autant d'espaces de liberté et de construction collective, autant de routes vers l'émancipation et la construction citoyenne.

Ce sont près de 1750 travailleurs (équivalents temps plein) présents pour la tenue de quantité d'activités chaque jour après l'école, le week-end, durant les vacances scolaires. C'est la nécessaire opportunité pour nos jeunes de pratiquer de la musique, du sport, du théâtre ou bien d'autres disciplines et de développer des actions citoyennes, des projets participatifs, des projets de solidarité locaux ou ailleurs dans le monde.

Le futur annoncé ne permet pas d'être plus rassuré. Le pari de la relance n'est pas gagné et c'est sans compter sur la mise en œuvre de la réforme de l'Etat. Celle-ci prévoit la prise en charge exclusive des politiques de remises à l'emploi par les Régions. Les budgets annoncés pour ce faire présentent un manque à gagner de 10 %. Pour le secteur jeunesse se pose la question du maintien des dispositifs de remise à l'emploi (APE et ACS) et de leurs financements. Bien souvent limités au subventionnement d'un seul poste de travail, nos associations se sont reposées sur ces programmes pour constituer leurs équipes de travail et ainsi assurer leurs missions. Lorsqu'on sait que près de 2/3 des emplois des associations relèvent de ces programmes, comment avoir confiance en l'avenir ?

Au premier Ministre, aux responsables politiques et aux présidents de partis, nous posons cette question : quelle politique voulez-vous vraiment pour les associations de jeunesse ? Nos fédérations de centres de jeunes et d'organisations de jeunesse souhaitent une réponse claire à cette question et sur les enjeux qui nous préoccupent ! Nous voulons connaître votre position à ce sujet et le projet que vous défendez pour le développement du secteur jeunesse. Il n'est pas trop tard pour agir, pour stopper l'arrêt de mort des associations de jeunesse, pour oser la confiance envers les jeunes !

Appel aux OJ!

Pour que vive cette rubrique, nous avons besoin de vous. Une annonce, un compte-rendu d'activités, un sujet qui vous tient à cœur et que vous souhaitez partager? C'est avec plaisir que nous les publierons dans le CORRESPONDANCE.

Il en va de même pour les articles de presse qui parlent de vous.

Merci de les envoyer par la poste
ou à l'adresse électronique suivante :
correspondance@cjc.be

C'était un HAPPY DAY!

Travailler dans un OJ apporte son lot d'expériences, de rebondissements et d'émotions. Pour le coup, cette année, au Patro, on a été gâté!

Le 23 novembre dernier, nous votions le nouvel objectif du Patro, fruit d'un travail de près de 2 ans ayant mobilisé de nombreux groupes de bénévoles et les travailleurs qui les accompagnent. Un défi de taille puisque nous attendions un minimum de 2/3 des groupes et de oui pour tourner cette nouvelle page.

Après un Congrès haut en couleurs en mai dernier, nous attendions donc cette journée avec impatience; l'apothéose (du moins on l'espérait) du chantier de modernisation!

Nous n'avons pas été déçus. Comme me dit souvent un groupe de bénévoles: ils nous ont vendu du rêve! Ils étaient près de 1 000 à avoir fait le déplacement pour voter et décider ce qu'ils voulaient pour leur Mouvement! Je peux le dire sans aucune gêne mon petit cœur a fait « boum boum » quand j'ai senti cette effervescence jaune et verte gagner l'Université de Namur.

C'est dans ces moments que tu comprends le sens de notre action, que tu as la foi en une jeunesse engagée, bref que tu sais pourquoi tu vas travailler tous les jours...

Dès lors, pour 2014 et dans le contexte que nous connaissons, je souhaite à tous mes collègues du secteur ainsi qu'à tous leurs bénévoles de vibrer pour leur organisation au moins une fois cette année avec la même intensité!

Un nouvel objectif patro

« Ni une révolution, ni un autre mouvement de jeunesse » écrivait le Ligueur. Non, une modernisation, une remise au goût du jour, en lien avec les réalités du terrain. Après 40 ans, ça valait le coup!

« Convaincu que la diversité est une richesse, le Patro est un mouvement de jeunesse ouvert à tous et attentif aux plus fragiles.

Porté par les jeunes, le Patro vise l'épanouissement et le plaisir en proposant des animations de qualité adaptées aux réalités de ses groupes.

Guidé par son projet éducatif et en référence à l'action de Jésus, le Patro contribue à la construction personnelle et collective des enfants et des jeunes au sein de la société. »

Les changements concrets

L'ouverture en tête! Valeur plébiscitée par nos animateurs, elle se devait d'être au cœur de notre nouvel objectif avec non plus une priorité aux milieux défavorisés mais une attention à toutes les fragilités qu'un enfant ou un jeune peut vivre de façon durable ou ponctuelle.

L'animation présente dans le texte. Mieux pour un mouvement de jeunesse...

Une mise en avant des acteurs premiers de notre mouvement, les jeunes et de leur action au sein du mouvement.

Une référence à *Jésus et son action* qui donne sens à notre animation mais sans lien direct avec des questions de Foi, laissée en libre choix à chacun

Une visée idéale et à long terme pour les membres au sein de la société.

Imane, permanente pédagogique

Les formations de Volont'R

Afin de mieux outiller les volontaires qui se rendent en clinique, maison de repos, crèche et dans toutes nos institutions partenaires, nous organisons des formations. En effet, face aux patients, parfois atteints de maladies graves, il n'est pas toujours évident de rester à l'écoute ou de trouver les mots pour les accompagner. C'est pourquoi ces formations sont aussi importantes!

Formation

« Volontariat et écoute, pour aller plus loin »

BRUXELLES: 22 février 2014

Cette formation s'adresse à toute personne de moins de 30 ans qui a suivi la formation « Écoute de base » ou la formation « Volontariat, rencontre de l'autre et écoute: si on commençait par s'écouter ».

Durant une journée, les participants seront invités à partager leur expérience en tant que volontaire et à mettre en pratique les théories vues lors des formations citées ci-dessus.

Infos et inscription: Séverine Galant au 02 219 15 62, severine@volontr.be.



Formation

« Communication bienveillante: pour mieux gérer nos conflits »

NAMUR: 27 février 2014

Cette formation, basée sur la méthode C.R.I.T.E.R.E, donne des outils novateurs pour transformer l'écoute et la communication au quotidien. Elle permet, entre autre, aux volontaires, de développer une communication bienveillante, d'anticiper et de mieux gérer les conflits et d'affiner leurs attitudes d'écoute, afin qu'elles soient toujours efficaces et plus respectueuses de chacun.

Infos et inscription: Séverine Galant au 02 219 15 62, severine@volontr.be.

En jeu, Citoyen! Quand la JOC se met en jeu.

Ce nouveau jeu pédagogique de la JOC s'articule autour du principe du quiz. Conçu sous forme d'un plateau où sont représentés une ville et un circuit de cases à questions sur lequel on avance à l'aide d'un pion. Les quartiers, au nombre de quatre, représentent chacun un thème d'action de la JOC: la lutte contre la répression de l'État, le droit au logement, le droit à un travail décent et la lutte contre les discriminations. Le circuit permet aux joueurs de découvrir ces thèmes au travers de questions qui y sont liées. En y répondant, les joueurs pourront approfondir leurs connaissances sur ces sujets. Le jeu sera également un moyen ludique pour lancer un début sur ces thèmes.

Disponible au secrétariat national et dans les différentes fédérations.

Infos: detache.pedagogique@joc.be et 02 513 79 13

Soignies : 14 >18 avril 2014

Le festival jeunes « Choose Life »

Tu as entre 12 et 17 ans ?

Viens vivre 5 super jours de festival dans une ambiance chrétienne, jeune et dynamique !

Seul, avec quelques copains ou en groupe, ce festival t'offre l'occasion de rencontrer **une centaine de jeunes chrétiens** de Bruxelles, de Wallonie et de Flandre et d'oser vivre des temps forts de prière, de fête, de musique et de concerts, des témoignages, des ateliers sportifs et artistiques, et des partages. Des petits groupes seront formés par tranche d'âge. Découvre tes talents de sportif, de musicien ou d'artiste en herbe. Pas besoin d'être pro, on apprend ensemble.

Tu as entre 18 et 30 ans ?

Rejoins-nous pour animer 5 super jours de festival !

Depuis 13 ans, le *Festival Choose Life* rassemble une centaine d'adolescents de 12 à 17 ans animés par une quarantaine de jeunes étudiants ou travailleurs. Tu peux les rejoindre et faire découvrir aux ados un visage jeune et dynamique de Jésus et de Dieu, par la joie de vivre ensemble, les partages, la prière, la musique, le multimédia...

Il te faudra seulement avoir l'envie de partager aux plus jeunes ce qui te fait vivre sur ton chemin de vie et de Foi. Ainsi, tu pourras aussi les aider à cheminer.

Un prochain week-end de formation et de préparation permettra à l'équipe de se souder, se former et de préparer les animations du festival : du **21 au 23 février** à Louvain-la-Neuve.

Une équipe de coordination faite de jeunes et de moins jeunes est là pour vous soutenir : Olivier Caignet, Christophe Cnockaert, Thomas Kupper, Bénédicte Malfait, Magali Mason, Élisabeth Stappaerts, Xavier Léonard s.j., Éric Vollen s.j. (Réseau Jeunesse), avec le soutien des Pastorales des Jeunes de Tournai, de Bruxelles et du Brabant wallon

Infos : P. Éric Vollen s.j. Téléphone 0474 452 446

info@festivalchooselife.be

www.festivalchooselife.be



La brochure du Réseau Jeunesse « Horizons pour tes vacances 2014 » est parue !

Créé en 1990, le Réseau Jeunesse désire aider les jeunes à vivre l'Évangile, à prendre des engagements dans la société et devenir des jeunes responsables, actifs et solidaires.

Nous proposons ici des activités variées pour les jeunes de 6 à 35 ans, qui permettent d'allier les questions de motivations et de sens, la recherche de Dieu, avec la convivialité, la prière, la culture, l'engagement social, la nature et le sport, le partage et la fête.

La brochure Horizons contient principalement des camps ou activités se déroulant pendant les vacances d'été telles que : Partir à la découverte de nouveaux paysages, Découvrir des camps artistiques et sportifs, Passer quelques jours avec des jeunes moins valides, Naviguer en mer avec un équipage, Travailler sur un chantier en équipe, Vivre dans la simplicité de la nature, Participer à des rassemblements internationaux, Réfléchir à l'engagement politique...

Mais aussi la brochure permet de trouver des activités pendant l'année pour : Souffler, prier, mûrir un choix, Se former à l'animation ; Vivre à Pâques un festival de musique et de chants ; Prendre un moment de ressourcement personnel ; Faire un séjour à l'étranger ; Donner de son temps pour un service...

Pour tout renseignement

Réseau Jeunesse asbl, 19/9 avenue Parmentier, 1150 Bruxelles
info@reseaujeunesse.be www.reseaujeunesse.be

De nouvelles têtes au CJD !

Le 5 décembre dernier, le Conseil Jeunesse Développement a désigné un nouveau président pour son conseil d'administration. Guillaume Lair-Duée a été choisi pour occuper cette fonction. Il succède à Stéphanie Maillard qui, après plusieurs années d'investissement bénévole dans l'association, a décidé de passer la main. Julien Fontignie a, quant à lui, accédé au poste de vice-président.



ACMJ : « Pauvreté, parlons jeunes »

Pauvreté, parlons jeunes est un projet à l'initiative du Délégué Général aux Droits de l'Enfant, Bernard De Vos, en partenariat avec le Réseau Wallon de la Lutte contre la Pauvreté. Une vingtaine de jeunes d'horizons et d'âges différents vivant de près ou de loin des situations de précarité se sont réunis, du 28 octobre au 1^{er} novembre 2013, à l'auberge de la Plante, à Namur. Ils ont participé à des ateliers médiatiques durant toute la semaine afin d'argumenter leurs points de vue sur la thématique de la pauvreté dans le but de concevoir des productions (web, radio, TV et papier).

Ils ont parlé de leur expérience le jeudi 19 décembre à 18 heures, place de l'Illon 13, à Namur.

Pour en savoir plus : sophie.lapy@acmj.be

ACMJ : la rédac' de KulturOpoing s'exprime sur l'euthanasie des mineurs

Les jeunes de la rédaction de KulturOpoing ont pris la plume. Ils ont débattu sur le thème de l'élargissement de la loi sur l'euthanasie aux mineurs et en ont profité pour donner leur avis sur la représentation des jeunes dans les médias.

Ci-dessous, l'article paru dans le journal *Le Soir* du 27 novembre dernier :

L'euthanasie des mineurs : et l'avis des jeunes dans tout ça ?

KulturOpoing déplore que les jeunes n'aient pu mieux participer aux débats liés à l'extension de la loi sur l'euthanasie.

L'asbl Action Ciné Média Jeunes encadre depuis un an et demi un groupe de jeunes de 14 à 20 ans. Ils composent l'équipe de rédaction du projet KulturOpoing et réalisent une série de reportages sur la vie socioculturelle de leur région. Il leur arrive de prendre du recul et de réfléchir à la place des jeunes dans la société et les médias. Voici le fruit de leur réflexion.

Pédiatres, hommes religieux, médecins, politiciens... Tous ont leur mot à dire sur le projet de loi qui vise à élargir l'euthanasie pour les mineurs. Tandis que, les jeunes, eux, sont absents des débats. Ne sont-ils pas les premiers concernés ? On parle beaucoup ces jours-ci de la capacité de discernement des mineurs. Et on évite soigneusement de leur donner la parole. Bizarre. Nous avons tenté, au travers de notre débat sur l'euthanasie, de comprendre la place des jeunes dans les médias et les raisons de leur quasi absence.

« Trop souvent, les adultes parlent à la place des jeunes. Pourtant, ceux-ci sont aussi capables d'exprimer leur avis de façon objective et de trouver les mots justes. » Maïté, 18 ans.

Lors de nos discussions, nous nous sommes vite mis d'accord sur le fait que, quelle que soit la décision prise, un soutien et un suivi psychologique du jeune était primordial. Idéalement, ce soutien devrait venir de la famille, mais aussi de l'équipe médicale et pédiatrique. Ensuite, nous insistons sur l'importance de laisser la décision finale à la personne directement concernée : le mineur. Ceci, quel que soit son âge et, bien sûr, dans la mesure du possible. « Chacun est maître de sa vie et de sa mort. » Ugo, 20 ans.

Si cette loi passe, et nous le souhaitons, cela n'empêchera pas à chaque histoire, chaque jeune, d'être unique. L'écoute reste essentielle. De plus, l'euthanasie serait alors une possibilité et non une solution. Si certaines personnes, pour des raisons religieuses ou autres, sont contre, libre à elles de dire non. « Difficile de créer une loi applicable à tous concernant un sujet à traiter au cas par cas » Brenda, 19 ans.

« Mais alors, quel est le rôle des parents ? » Maxime, 14 ans.

Sachant que la proposition de loi impose l'accord des parents, nous nous demandons si cela ne va pas entraver le libre arbitre du jeune. Nous pensons que c'est celui-ci, en plus d'exprimer son avis, qui doit être complètement responsable.

Notre avis, nous l'exprimons tous les jours. Nous vous l'avons exprimé ici, à vous, lecteurs. Mais nous nous demandons toujours pourquoi notre voix est si peu présente dans les médias. Notre avis n'est-il pas politiquement correct ? Ou sommes-nous déjà jugés avant d'avoir été entendus ?

Quoi qu'il en soit, nous avons besoin de plus d'espaces d'expression. Des forums, des rencontres avec des journalistes, des débats avec des politiciens ou des cours d'éducation aux médias à l'école.

Pour la rédac' de KulturOpoing, Dorine Leuris, 16 ans.

Le Patro se relance, fidèle à Jésus



Le mouvement de jeunesse a décidé samedi de maintenir ses références à l'Évangile.

IDENTITÉ

Dans les cénacles ecclésiaux francophones, on attendait avec une grande curiosité matinée de quelque inquiétude les conclusions du grand rassemblement patro de ce samedi 23 novembre à l'Université de Namur.

C'est que les animateurs de la Fédération nationale des Patros devaient y préciser leur(s) objectif(s) pour les prochaines années. Et notamment s'y (re)situer face à la place prégnante ou non du message de l'Évangile.

Un recentrage de ce type avait déjà eu lieu dans ce qui fut jadis la Fédération des scouts catholiques qui ont depuis lors abandonné leur dernier prédicat et opté pour un pluralisme qui n'agréa pas nécessairement leurs plus anciens.

Qu'allaient donc faire les Patros, mouvement de jeunesse autour duquel

se retrouvent tous les week-ends plus de 20000 enfants et jeunes pour des activités en tous genres et des apprentissages par le jeu. Leur signe distinctif reste le foulard jaune et vert, identique pour tous les âges et tous les groupes. Mais ils ont surtout tous la même visée: former des CRACS (Citoyens responsables actifs critiques et solidaires) dont le projet pédagogique vise à éduquer par l'action.

"Ouvert à tous"

Samedi, plus de 1000 animateurs du Patro ont donc voté dans un enthousiasme certain, à les en croire, leur nouvelle charte de base. Non sans quelque emphase, l'équipe dirigeante a parlé de "rendez-vous avec l'Histoire" pour les animateurs venus des quatre coins de Wallonie et de Bruxelles car un événement semblable ne s'était plus produit au sein de leur mouvement depuis quarante ans.

Pourtant pas question ici de voter une sorte de nouvelle Constitution largement détaillée mais "un tout petit texte qui a toute son importance puisqu'il définit l'identité et la visée du Patro". Con vaincu "que la diversité est une richesse",

le Patro se définit comme "un mouvement de jeunesse ouvert à tous et attentif aux plus fragiles". Et "porté par les jeunes, le Patro vise l'épanouissement et le plaisir en proposant des animations de qualité adaptées aux réalités de ses groupes".

Rien de neuf non plus sur le plan pédagogique mais quand même une confirmation qui n'est plus si évidente en ces temps de vaste sécularisation de la société: le texte porte, en effet, que "guidé par son projet éducatif et en référence à l'action de Jésus, le Patro contribue à la construction personnelle et collective des enfants et des jeunes au sein de la société".

Signal fort

Un signal fort, d'autant plus fort que le texte a été adopté avec près de 98 % de voix favorables. "Nous allons vite tout mettre en œuvre pour répercuter cette évolution dans chaque quartier, chaque village, chaque ville, chaque commune qui accueille un patro en son sein. Notre renouveau a été riche en émotions et en décisions, mais ce fut aussi une grande fête. C'est pourquoi elle sera gravée dans la mémoire des patronnés."

Christian Laporte

20000

JEUNES PATRONNÉS

Ils se retrouvent tous les week-ends pour des activités en tous genres et des apprentissages par le jeu. Leur signe distinctif reste le foulard jaune et vert, identique pour tous les âges et tous les groupes.

Un rendez-vous avec l'Histoire

Plus de mille animateurs du Patro se sont réunis samedi dernier à l'Université de Namur. Ils étaient invités à voter pour ou contre le nouvel objectif général du mouvement; un texte qui détermine les fondements du Patro. Résultat du scrutin: Pour!



La réponse à cette question est donnée par l'ancien aumônier fédéral des patros, Jean-Marie Denis: *"S'il y a le mot 'Jésus', je remarque qu'il y a également le choix du mot 'action'. Et regarder la façon dont le Christ a agi, la manière dont il a vécu au milieu de nous, est certainement une piste qui peut aussi amener à le reconnaître comme Christ. Donc, j'aurais tendance à faire confiance aux animateurs dans leur démarche. Je regrette qu'il y ait parfois une perception un peu caricaturale de l'Église-institution, mais celle-ci est incontournable si on veut connaître qui est Jésus-Christ. Peut-être, les animateurs du Patro n'ont-ils pas toujours eu l'écoute ou l'accueil suffisant pour avoir une image positive et une idée de partenariat clair et franc avec l'Église. Mes prédécesseurs et moi-même avons toujours essayé de construire des ponts, de montrer une Église accueillante aux jeunes, dans laquelle ils sont considérés comme partie prenante. Si cette collaboration peut (re)commencer, je ne demande pas mieux."*

Fortement impressionné par le "Happy Day" de samedi, l'abbé Denis ne tarit pas d'éloges quant à la manière dont s'est déroulée cette journée. Il estime que la démarche de ces jeunes démontre que quand la parole est donnée à tout le monde, des résultats assez impressionnants peuvent en découler. *"L'Église devrait s'inspirer fortement de leur mode de fonctionnement"*, conclut l'ancien aumônier.

Le Patro est un mouvement de jeunesse reconnu. Il compte aujourd'hui plus de 20.000 enfants et jeunes qui se réunissent tous les week-ends pour des activités en tous genres et des apprentissages par le jeu. La pédagogie du Patro se spécifie par son aspect familial qui permet aux patronnés de vivre des moments ensemble, toutes tranches d'âge confondues. Tous les patros partagent le même objectif, forment des CRACS (Citoyens Responsables Actifs

jectif peuvent se résumer en trois parties", explique Aurélien Mariage, le président fédéral des patros. "La première partie tient particulièrement à cœur les animateurs, c'est l'ouverture. La deuxième, c'est l'importance d'un mouvement porté par les jeunes. Et la dernière partie exprime la volonté de faire de nos patronnés des acteurs de la société."

Et de poursuivre: *"Nous voulons apporter également une attention spéciale aux publics fragilisés et il existe mal-*

Son nouvel objectif général validé, le mouvement va connaître un nouvel élan; une évolution qui se répercutera dans chaque quartier, chaque village, chaque ville, chaque commune accueillant un patro!

✉ Sylviane BIGARÉ

Écoutez aussi l'interview de l'abbé Denis sur le site InfoCartho.be.

L'ancien objectif

"En référence à l'Esprit de Jésus-Christ, le Patro a une perspective d'éducation globale des jeunes là où ils sont, avec priorité aux milieux défavorisés, à partir des réalités socio-politiques et socio-culturelles qu'ils vivent, pour qu'ils prennent en mains solidairement leur destinée"

Le nouveau

"Convaincu que la diversité est une richesse, le Patro est un mouvement de jeunesse ouvert à tous et attentif aux plus fragiles. Porté par les jeunes, le Patro vise l'épanouissement et le plaisir en proposant des animations de qualité adaptées aux réalités de ses groupes. Guidé par son projet éducatif et en référence à l'action de Jésus, le Patro contribue à la construction personnelle et collective des enfants et des jeunes au sein de la société."

Critiques et Solidaires), défendent des valeurs et un projet pédagogique d'éducation par l'action.

Oh, happy day!

Pour une fois, une partie des animateurs n'ont pas enfilé leur foulard jaune et vert ce samedi 23 novembre. Des quatre coins de Wallonie et de Bruxelles, c'est vers Namur que les cadres du mouvement se sont dirigés pour un rendez-vous avec l'Histoire du Patro, un happy day! Une journée-clé pour ceux et celles à qui vous confiez vos enfants tous les samedis. 199 groupes sur 203 ont validé la proposition d'un nouvel objectif général pour le Patro. Un petit texte qui a toute son importance puisqu'il définit l'identité et la visée du mouvement en recherchant la meilleure façon d'accueillir, d'animer et d'amuser les enfants. Cet événement n'a plus eu lieu depuis quarante ans, mais cela fait deux ans que les animateurs y travaillent. Une adhésion presque totale (98% de "oui") qui donne le poids nécessaire à un objectif que chaque patronné s'engage à respecter et à mettre en œuvre. C'est un nouveau chapitre qui s'ouvre pour le Patro.

"Les grands changements de notre ob-

jeture sont bien des façons d'être fragilisés aujourd'hui. Les fragilisations passagères, mais aussi culturelles ou financières sont courantes actuellement et notre nouvel objectif met ce phénomène en avant pour mieux essayer de le contrer."

Le Patro et l'Eglise

Contrairement au mouvement de jeunesse "Les Scouts", le Patro a tenu à garder dans son nouvel objectif une référence à ses origines chrétiennes. Une référence à Jésus, mais pas nécessairement à l'Eglise en tant qu'institution. Le dernier paragraphe du texte est explicite (voir encadré). Dans une de ses publications, le Patro explique qu'il trouve "du sens à la manière dont Jésus a vécu, sa façon d'être avec les autres, de mettre l'humain sans cesse au centre. C'est un modèle qui inspire notre manière d'agir et de vivre ensemble. Nous faisons référence à Jésus, l'homme, sa vie, ses valeurs, son message et non à l'Eglise institutionnelle." Pas un mot sur la divinité du Christ et une nette distanciation donc avec l'institution ecclésiale. Peut-on parler alors parler de Jésus et ne pas se reconnaître dans son Eglise?

Cardijn, un futur saint bruxellois

Le procès en béatification du fondateur de la JOC s'entamera à la mi-janvier.

BRUXELLES

Il y a des saints qui sont plus que des saints. Et des candidats à l'élevation de la dignité des autels plus soutenus que d'autres ce qui permet de faire progresser plus vite leur dossier. Le procès en béatification du cardinal Joseph Cardijn fondateur en 1925 de la Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC) qui démarre le 16 janvier sous la houlette de M^r Léonard devant un tribunal ecclésiastique "ad hoc" s'inscrit dans ce courant.

Près de 50 ans après sa mort, le zéla-

teur de l'action catholique à destination des jeunes issus du monde ouvrier reste très populaire en Belgique et demeure une icône à l'échelle mondiale. C'est tout logiquement dans l'archidiocèse qu'est lancé le procès : Cardijn a vu le jour à Schaerbeek le 13 novembre 1882 et fut incardiné à Malines-Bruxelles. Chapelain à Laeken, il avait été nommé en 1915 directeur des Œuvres sociales chrétiennes à Bruxelles.

En décembre 1916, ayant protesté contre la déportation des ouvriers belges en Allemagne, l'abbé Cardijn fut incarcéré pendant 7 mois à St-Gilles. En 1917, il fut réarrêté pour espionnage et condamné par le Tribunal militaire. Après le conflit, il ne cessa d'accroître son influence sur les travailleurs chrétiens. Autour de lui, Fernand Tonnet, Paul Garcet et Jacques Meerit développèrent des groupes à Bruxelles et en

Wallonie. C'est d'eux qu'allait naître en 1925, la Jeunesse Ouvrière Chrétienne. Celle-ci était mal vue par les catholiques conservateurs et par l'Association catholique de la jeunesse belge mais dut s'incliner lorsque Pie XI reçut Cardijn en audience privée au printemps de 1925. Après la Seconde Guerre, le mouvement jociste atteignit son sommet à Rome en 1957, avec deux événements significatifs : le Rassemblement mondial de 32 000 jeunes actifs dans 91 pays et le premier Conseil mondial de la JOC. Enfin deux ans avant sa mort, Joseph Cardijn fut créé cardinal par Paul VI. Si les admirateurs de Cardijn se mobilisent en Belgique

avec l'appui des syndicats chrétiens, les postulants de la cause comptent sur l'appui de la Communauté internationale Cardijn. Celle-ci organisera en 2015 une rencontre mondiale autour de lui à Madras. Très active en Asie et en Océanie, elle devrait s'étendre en Europe. Pour la phase diocésaine du procès, l'équipe en place autour de M^r Van Calster et du doyen de Dierst, Van Meerbergen a déjà enregistré 80 témoins potentiels. Des syndicalistes, des responsables religieux mais aussi de simples croyants pour lesquels il a été un modèle.



M^r CARDIJN
Fondateur de la JOC
Créé cardinal en 1965

Christian Laporte

LLB, 30 décembre 2013

L'info, 50, 13 décembre 2013

Mettre les jeunes «game over»: absurde et hypocrite

Il faisait un froid glacial, le mardi 3 décembre dernier, à Namur. Cela n'a pas arrêté les militants de la CSC de Namur-Dinant et les Jeunes CSC de la Fédération qui contestent la nouvelle mesure sur le stage d'insertion (nouveau nom de l'ancien stage d'attente). Dès février 2014, les jeunes demandeurs d'emploi sortis de l'école en juin 2013 seront auditionnés par l'Onem pour vérifier s'ils sont bien en recherche «active» d'emploi. Si leur évaluation n'est pas concluante, ils auront une nouvelle évaluation quelques semaines plus tard. Si celle-ci est à nouveau négative, leur droit à l'allocation (dite «d'insertion») sera reporté de trois mois, voire davantage.

Le plus grave, selon les militants qui ont mené l'action, est que de nombreux jeunes ne sont pas au courant de ce qui les attend. «Peu de jeunes se sont prêtés au jeu. Et s'ils le faisaient, c'était pour le côté ludique et amusant de l'animation...» témoigne une militante.

Rassemblés rue des Carmes, les Jeunes CSC et les militants interprofessionnels ont fait symboliquement passer aux jeunes la première et la seconde évaluations prévues par l'Onem. Quelques militants, représentant

les différents partis du gouvernement, décidaient de la réussite ou de l'échec de l'évaluation. Quand ils réussissaient les deux épreuves, les jeunes pouvaient prétendre à une allocation d'insertion. Ils l'obtenaient d'une pseudo-Monica De Coninck assise sur un trône d'où elle leur lançait quelques pièces en chocolat... L'animation, très ludique, s'est déroulée dans un esprit propre aux jeux vidéo, avec un héros nommé Mario et... de nombreux et rapides «game over».

«On pourrait se dire que ces décisions vise à adresser aux jeunes un message somme toute relativement logique: une fois vos études terminées, mettez-vous sérieusement à la recherche d'un emploi, ne ménagez pas vos efforts, sans quoi la sécurité sociale ne vous aidera pas. Mais derrière cette logique apparente se trouve un système à la fois absurde, hypocrite et indigne, imaginé pour des raisons budgétaires, a dénoncé le secrétaire fédéral, Thierry Jacques. Il va piéger purement et simplement des milliers de jeunes qui vont être exclus. Ils seront privés de toute possibilité d'autonomie. Et cela ne créera pas un seul emploi. Et il s'est interrogé: «Pourquoi tant d'acharnement à l'égard des jeunes?» ■



Les militants namurois ont fait symboliquement passer aux jeunes les évaluations prévues par l'Onem.

Réflexions empreintes d'ironie et pertinentes à propos de l'opération médiatique « Viva for Life »

Et si on mangeait les bébés pauvres ?

Renaud Maes, 18 décembre 2013

En 1729, Jonathan Swift publiait un pamphlet intitulé « Modeste proposition pour empêcher les enfants des pauvres en Irlande d'être à la charge de leurs parents ou de leur pays et pour les rendre utiles au public » dans lequel il suggérait que, dorénavant, il serait socialement utile d'avoir recours au cannibalisme : pour résoudre la vague de misère terrible qui s'était abattue dès le début du XVIII^e siècle sur l'Irlande, il incitait tout simplement à acheter et ensuite manger les enfants pauvres. Texte d'une ironie cinglante, cette « modeste proposition » visait à démontrer l'absurdité de penser des solutions à la pauvreté qui ne passent pas par une remise en question profonde des structures de la société et des politiques fiscales.

Aujourd'hui, la RTBF propose l'action « Viva for Life » où il s'agit de s'inquiéter du sort des « bébés qui vivent sous le seuil de pauvreté ». Des animateurs qui jeûnent, des personnalités qui font leur publicité, le tout prend tous les atours d'une action pseudo-humanitaire de saison¹ : entre le foie gras et les huîtres, ça va pleurer dans les chaumières... augmentation d'audimat garantie pour les médias publics. Bien sûr, le débat sur les raisons structurelles de la pauvreté infantile est en grande partie évacué de ces actions de communication. Pourtant, comme le rappelait encore récemment un rapport du Délégué Général aux Droits de l'Enfant², la lutte contre la pauvreté n'a aucun sens si elle ne s'intéresse pas aux sources de l'exclusion !

Il y a quelques mois, par la voix de Claude Emonts, président de la fédération des CPAS wallons, un appel au secours était lancé : la décentralisation de l'état fédéral ne s'accompagne du transfert de moyens nécessaires pour que l'institution qui sert, en Belgique, de « dernier filet » de solidarité, puisse assumer ses missions de plus en plus nombreuses. Le silence du fédéral et de la direction des partis politiques face à cet appel désespéré fut assourdissant. Pourtant, il y a là une réalité concrète : en définançant les CPAS, on organise pratiquement leur incapacité à remplir le prescrit constitutionnel au cœur de leur action : permettre à tout citoyen – et donc aussi « aux bébés » – de vivre dignement.

Plus fondamentalement, il convient de rappeler une évidence trop souvent ignorée : la Belgique est un pays riche, très riche même. S'il y a de plus en plus de pauvres dans notre pays (et donc, fatalement, un nombre croissant de « bébés vivant sous le seuil de pauvreté »), c'est aussi parce que la distribution des richesses devient de plus en plus inégalitaire dans le royaume ! Peut-être est-ce justement là que réside la clé de la lutte contre la pauvreté, bien plus que dans les mesures de contrôle, de sanction et d'exclusion des plus démunis adoptées par les majorités gouvernementales depuis le début des années 2000.

Bien sûr, certains répondront que les actions de charité – comme « Viva for Life » – permettent aux plus riches de redistribuer un peu de leur fortune. Mais en réalité, ce genre d'actions touche surtout les classes moyennes et populaires, ne fût-ce que par le type de médias qui diffusent la « bonne parole » : concrètement, ce sont les classes sociales les plus taxées qui donnent le plus pour les actions de solidarité. De plus, et comme l'ont rappelé les sociologues français Michel et Monique Pinçon-Charlot dans leur récent ouvrage « La violence des riches³ », nous vivons dans une société qui valorise à un tel point la réussite individuelle qu'elle renforce dramatiquement ce que Pierre Bourdieu appelait la « théodicée des privilèges » : le fait que les plus aisés considèrent leurs privilèges comme « naturels », comme la preuve de leurs « mérites ». Les récents déboires de la direction de Belgacom nous ont donné d'excellents exemples de la manière dont s'opère la déconnexion qui mène à un véritable « mépris de classe », à une violence explicite des plus nantis envers les plus démunis. Il est illusoire d'attendre de personnes à ce point prisonnières de leur ego – d'autant plus « gonflé » que l'air du temps est à la célébration des « grands décideurs », de « ceux qui ont réussi » – qu'elles puissent jusqu'à s'interroger sur le sort de leurs contemporains.

En sortant la question proprement politique de l'égalité sociale et économique de celle de la pauvreté infantile (« des bébés »), des actions comme « Viva for Life » contribuent au final à ancrer l'idée que la pauvreté est inexorable... Une sorte de « mal nécessaire » mais qui ne devrait toucher, dans l'idéal, que les citoyens au-delà d'un certain âge. Aidons « les bébés », mais surtout, ne nous occupons pas des parents, exclus récemment du chômage suite aux réformes menées par le gouvernement Di Rupo, alors même que les destructions d'emplois se sont multipliées en Belgique (d'Arcelor-Mittal à Ford Genk qui, après s'être gorgés de subsides publics,

Réflexions empreintes d'ironie et pertinentes à propos de l'opération médiatique « Viva for life »

s'en vont exploiter ailleurs) : s'ils n'ont pas de job, c'est qu'ils n'ont pas « fourni tous les efforts » nécessaires à la « réussite »!

Bien sûr, pour les associations qui bénéficieront de l'action, c'est une véritable aubaine, surtout à l'heure où le secteur associatif est lourdement touché par les plans d'austérité. Et nul doute qu'elles trouveront là un bien utile « ballon d'oxygène » pour continuer à mener à bien leur indispensable action – d'autant plus indispensable que les pouvoirs publics se désinvestissent concrètement de la lutte contre la pauvreté. Le problème, c'est qu'il ne suffira bientôt plus d'une grand-messe de charité – fût-elle orchestrée par Pascal Obispo et des animateurs extrêmement populaires – pour réussir à colmater les brèches de notre système social et à contrebalancer les pertes drastiques de subsides publics. D'autant que pour éviter la lassitude de l'audience, la RTBF aura tout intérêt à changer de thème chaque année (à ce sujet, remarquons que de très nombreux chatons, pourtant parfaitement adorables et hautement télégéniques, vivent sous le seuil de pauvreté).

Au final, au rang des mesures qui se refusent à examiner profondément les structures de notre société, la proposition de Swift est sans doute bien plus efficace que ne l'est une action de charité médiatique telle que « Viva ». Et si, plutôt que de donner de l'argent aux bébés pauvres, chaque ménage mieux doté rachetait un bébé en guise de dinde de Noël ? Tous ensemble, nous aurons alors répondu définitivement au problème de la pauvreté des bébés!

Notes

1. Voir aussi la carte blanche d'Irène Kaufer sur la site de la Libre (www.lalibre.be/debats/opinions/viva-for-life-bons-sentiments-et-mauvaises-politiques-52b1701d3570105ef7d6e447).
2. Disponible sur le site du DGDE (www.dgde.cfwb.be/index.php?id=3241)
3. Michel Pinçon et Monique Piçon-Charlot, La violence des riches, Paris, Zones, 2013.

Source

www.renaudmaes.be/2013/12/18/et-si-on-mangeait-plutot-les-bebes-pauvres

Une association sur trois en difficulté financière

SOCIÉTÉ La crise économique est pointée du doigt

► La Fondation Roi Baudouin a présenté son quatrième baromètre des associations.
► Un tiers des organisations interrogées constatent une dégradation de leur situation.

Sept cents ASBL, actives dans la culture, le social, l'environnement, la santé, la culture ou la coopération au développement, ont été interrogées pour cette enquête réalisée par la Fondation Roi Baudouin. Difficile d'en savoir davantage sur ces associations : comme il s'agit de questions financières, elles préfèrent garder l'anonymat. Ceci dit, les conclusions de l'étude sont sans équivoque : la crise est passée - et passe encore - par là.



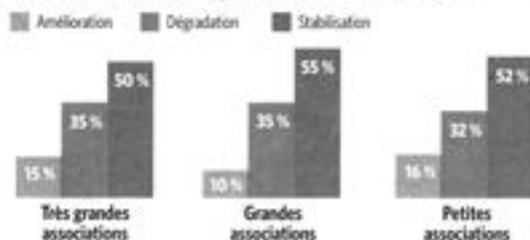
Le social, une des orientations des associations étudiées par la Fondation Roi Baudouin. © DA

1 La méthodologie. Pour cette quatrième édition du baromètre, le bureau d'études Ipsos a interrogé 700 directeurs d'associations, de septembre à novembre. Les données sont ventilées selon le secteur d'activité, la communauté linguistique et la taille de l'association (petite, grande ou très grande). La marge d'erreur est de 3,7%. Huit entretiens qualitatifs viennent compléter les résultats chiffrés. Nouveauté : cette année, l'enquête de perception est complétée par l'analyse des comptes de plus de 6.000 associations auprès de la Banque nationale. Il se pourrait que la situation réelle soit plus grave que celle qui est ressentie.

2 Les résultats. En 2010, 23% des associations constataient une dégradation de leur situation économique. En 2011, on enregistrait une petite baisse (17%) mais depuis, le pourcentage n'a fait que grimper : 28% en 2012 et 33% en 2013. « La nouveauté cette année, c'est que la dégradation se marque pour toutes les tailles d'associations, y compris les plus grandes », analyse Corinne Descamps, consultante chez Ipsos.

Les subsides publics sont un réel enjeu pour les associations

Comment a évolué au cours des 12 derniers mois, la situation économique de votre association ?



puisqu'en moyenne, ils représentent 50% de leurs recettes. Or, d'après l'enquête, les associations constatant une diminution de leurs subsides sont de plus en plus nombreuses : 36% en 2013 contre 29% en 2012 et 22% en 2011.

3 Les facteurs explicatifs.

D'après les spécialistes, la crise économique de 2008 est clairement la cause de la dégradation de la situation économique du secteur associatif, mais avec un effet retard. « Les associations ont commencé à ressentir concrètement les effets de la crise économique à partir de 2011 et certaines seulement tout récemment », analysent les experts. « On voit maintenant avec un effet retard les conséquences d'un contexte de finances publiques qui est très tendu et difficile », témoigne un directeur

francophone.

En fait, le gouvernement, qui doit rendre plus de comptes qu'avant, répercute ces contraintes au niveau de l'attribution des subsides. Ces derniers sont octroyés en fonction de critères plus nombreux, sur de plus courtes périodes et les comptes à rendre sont plus stricts qu'auparavant.

4 Les conséquences.

En 2013, plus d'une association sur cinq affirme avoir connu des problèmes de trésorerie. Sur la même période, 59% ont dû réduire leurs coûts. Les ressources humaines sont particulièrement ciblées : 33% des associations disent davantage recourir aux bénévoles et 19% avoir procédé à des licenciements. Un effet positif à relever tout de même, dans les entretiens qualitatifs, les interlocuteurs remarquent que

ÉPINGLE

33%

C'est le nombre d'associations en perte enregistré pour 2012, et cela risque d'augmenter puisque les chiffres sont incomplets. La tendance est nette : le pourcentage d'associations en perte n'a cessé de croître ces sept dernières années. En 2006, le pourcentage s'élevait à près de 27%.

« la limitation des moyens est un booster et engendre de l'innovation ».

Une bonne nouvelle dans ce tableau : le secteur est peu endetté puisque la grande majorité des associations n'a pas recouru à du crédit bancaire (81% des cas).

5 L'avenir.

Une association sur deux estime que la situation économique du secteur associatif belge va encore se dégrader en 2014. Et une association sur quatre prévoit une dégradation de sa propre situation financière dans les douze prochains mois... Les grandes associations sont les plus pessimistes.

Les transferts liés à la réforme de l'État inquiètent déjà les associations francophones... qui ne savent pas très bien à quelle sauce elles vont être mangées. »

ANN-CHARLOTTE BERSIPONT

Le Soir,
10 octobre 2013

SECTEUR ASSOCIATIF

Les temps sont durs

Une association belge sur trois est en souffrance. Soit deux fois plus qu'il y a deux ans. C'est ce qui ressort du quatrième baromètre de la vie associative de la Fondation Roi Baudouin.



Plus d'une association sur cinq connaît des problèmes de trésorerie.

En cette fin d'année 2013, la crise continue de peser lourdement sur le fonctionnement du secteur associatif dans notre pays. D'après la Fondation Roi Baudouin, 33% des associations ont constaté une réelle dégradation de leur situation économique ces deux dernières années, et cela quelles que soient leur taille ou leur communauté linguistique. En 2011, elles n'étaient que 17% à faire ce constat.

Et elles ne sont guère optimistes pour l'avenir: 50% d'entre elles estiment que la situation économique de leur secteur va encore se dégrader en 2014. Pour la plupart d'entre elles, la diminution des subsides publics est la cause première de cette situation. Or, en contexte de crise économique, ces subsides sont un réel enjeu pour les associations: en moyenne, ils représentent 50% de leurs recettes. Avec une dépendance plus importante encore pour les grandes associations.

Des conséquences humaines

Tout cela a bien sûr des conséquences directes. En 2013, près d'une association sur cinq affirme avoir connu des problèmes de trésorerie. Plus largement, les associations ont commencé à prendre des mesures dès 2010 et 2011 afin de réduire leurs coûts. En 2013, 33% des associations disent avoir recouru davantage aux bénévoles et 19% affirment avoir procédé à des licenciements. Malgré cela, certaines d'entre elles touchent déjà le fond. Si la dégradation de leur situation continue, elles seront amenées à réduire leurs activités, voire à disparaître.

Un secteur essentiel

Ce constat est d'autant plus désolant que la contribution des associations à la société belge est considérable. Et cela, dans des domaines aussi variés que la lutte contre la pauvreté, la santé, la coopération au développement, l'environnement, le

sport, la culture, etc. Fortes de leur diversité et de leur flexibilité, elles ne se contentent pas de répondre aux besoins de plus en plus nombreux de la population, elles jouent aussi un rôle de sentinelles et constituent un excellent indicateur de la vitalité et de la bonne santé de notre démocratie.

Enfin, il ne faut pas oublier que le secteur associatif est aussi un grand pourvoyeur d'emplois. Si la majorité des associations fonctionnent exclusivement avec des volontaires, plus de 18.000 d'entre elles travaillent avec du personnel salarié. Au total, ce sont pas moins de 446.500 personnes – un Belge actif sur neuf – qui sont employés dans une institution sans but lucratif.

Confrontées à la crise économique, à des réductions de subsides et des exigences de plus en plus nombreuses (transparence, bonne gouvernance, travail en réseau, etc.), les associations doivent plus que jamais démontrer l'impact de leurs actions et se remettre régulièrement en question. Sans quoi, nous risquons de perdre un acteur social et économique important de notre société.

✉ Pascal ANDRÉ

Il est possible de consulter gratuitement le rapport 2012 de l'Observatoire de la vie associative sur le site de la Fondation Roi Baudouin: www.kbs-frh.be.

Pour ce quatrième baromètre de la vie associative, la Fondation Roi Baudouin s'est appuyée sur l'enquête menée par le bureau d'études Ipsos auprès de 700 directeurs d'associations, ainsi que sur l'analyse des comptes que plus de 6.000 associations déposent auprès de la Banque Nationale.

À la Une

L'opinel 361 - Novembre 2013

À LA TÊTE DU MOC

Le nouveau président veut « oser un monde solidaire »



CHRISTIAN KUNSCH.
« Une espérance pour que tous puissent vivre dans la dignité. »

Pour Christian Kunsch, « être président du MOC, c'est entrer dans une histoire, l'histoire d'un mouvement. Le président est quelqu'un de l'intérieur. On ne se présente pas soi-même. Ce n'est pas un poste que l'on brigue. Le MOC est constitué de cinq organisations constitutives et de neuf fédérations régionales. Il convient donc d'être présenté par l'une ou l'autre composante. » Et c'est effectivement ce qui s'est passé. La candidature de Christian Kunsch a été présentée par

la Mutualité Chrétienne et soutenue entre autres par les fédérations du MOC Bruxelles, Liège et Luxembourg. Une manière de dire que la mutuelle est partie prenante des grandes questions qui se posent quant à l'avenir de la Sécurité Sociale alors que certains souhaiteraient la voir disparaître. « Pourtant, la Sécurité Sociale est la seule invention des hommes qui ait fait structurellement reculer la pauvreté », indique le nouveau président. Après 35 ans de vie mutuelliste, dont 11

comme directeur de la Mutualité Chrétienne Saint-Michel de Bruxelles, il assume donc pour quatre ans la présidence du Mouvement Ouvrier Chrétien, succédant à Thierry Jacques, qui souhaitait passer la main après deux mandats.

RENCONTRES DÉTERMINANTES

Christian Kunsch, âgé de 59 ans, a étudié l'économie appliquée à l'UCL. À cette époque, les étudiants trouvent qu'il n'y a



Christian Kunsch, nouveau président du MOC

pas suffisamment de place pour la critique du fonctionnement de l'entreprise. En tant que délégué étudiant, il rencontre François Martou, professeur d'économie à TUCL, qui sera lui aussi président du MOC, et l'interpelle sur le sujet. Ensemble, ils mettent sur pied un séminaire pluridisciplinaire traitant de la question.

À la fin de ses études, Christian est aussi mis en contact avec des questions sociales importantes. C'est l'époque de la restructuration du Val Saint-Lambert. Lors d'un travail d'étude sur la thématique, Christian Kunsch fait une deuxième rencontre déterminante, celle de Josly Piette, qui était à l'époque secrétaire adjoint à la CSC de Liège et qui deviendra secrétaire général. Il a été touché par cet homme au cœur des luttes syndicales, connu pour sa vision d'un syndicat de proposition,

LES FACETTES DU MOC

Puis à quelques mois de décrocher son diplôme, François Martou lui présente Jean Hallet et Édouard Descampe, responsables de la Mutualité Chrétienne. Et le voilà engagé pour la formation à destination du personnel de la mutuelle. Il prend notamment part à la grande fête du journal *La Cité* qui se tient à Liège, en tant que responsable du stand Mutuelle. Cette expérience de rassemblement et de solidarité pour soutenir une presse démocratique et critique a été pour lui une expérience forte. Et une occasion parmi bien d'autres de côtoyer le MOC. « Dans mon parcours professionnel, j'ai eu l'occasion de rencontrer différentes facettes du MOC à travers l'ISCO (Institut Supérieur de Culture Ouvrière) et la FOPES (Faculté Ouverte de Politique économique et Sociale). Ces deux institutions géniales permettent à des travailleurs sans bagage scolaire important d'accéder à une formation et à un diplôme universitaire, en collaboration avec l'UCL. C'est quand même pas mal... » Puis vient l'époque de la scission communautaire de la mutualité de Bruxelles en deux ailes : une flamande et une francophone. François Martou, encore lui, vient alors chercher

Christian Kunsch pour devenir directeur de la Mutualité Saint-Michel de Bruxelles. Il multipliera les contacts avec les autres organisations du MOC de Bruxelles.

QUELLE FINALITÉ DE L'ARGENT ?

Le nouveau président du MOC tient à remettre les enjeux dans leur contexte. La réalité d'un pays est multiple. Et plusieurs acteurs s'y côtoient. « Il est évident que le politique et le monde économique ont leur rôle à jouer. Il me semble qu'il est important d'avoir une vision qui ne soit pas à court terme. Elle doit être soucieuse de la manière dont s'en sortent ceux qui sont confrontés tous les jours aux difficultés du non-

emploi, de la fermeture d'une entreprise ou de graves problèmes de santé. Notre valeur essentielle est la solidarité. Nous sommes aussi pour l'égalité alors qu'on compte de plus en plus de riches et de plus en plus de pauvres. De l'argent, il y en a... Mais quelle est sa finalité ? Le profit pour le profit ou l'argent qui permet à tous de vivre dignement ? Le MOC prône aussi la justice sociale avec une attention préférentielle pour les plus vulnérables. Notre point de départ, c'est ce que vivent les gens. J'ai envie de résumer cela par une formule qui n'est pas seulement un slogan mais une manière d'être et de vivre. Il nous faut passer à une offensive solidaire, égalitaire dans le respect des personnes et de leur qualité de vie. Ce sont les significations que l'on peut donner au mot aser. »

ROULEAU COMPRESSEUR

Si des mouvements comme le MOC n'existaient pas, il l'assure : on se trouverait devant un véritable rouleau compresseur. « Il faut faire en sorte que le MOC soit porteur, avec toutes les composantes de ceux qui veulent une Europe sociale, d'une espérance pour que tous puissent vivre dans la dignité. »

Paul FRANCK

☞ <http://www.moc.be>

AU CŒUR DE L'ÉDUCATION PERMANENTE

En Belgique francophone et germanophone, le MOC (Mouvement Ouvrier Chrétien) est un mouvement social important. Il rassemble des organisations constitutives : la CSC (Confédération des Syndicats Chrétiens), la Fédération des Mutualités Chrétiennes, Vie Féminine, les Équipes Populaires, la JOC et la JOCF (Jeunesse Ouvrière Chrétienne et Jeunesse Ouvrière Chrétienne Féminine). Chaque organisation a son autonomie. La CSC prend en charge toutes les questions concernant les travailleurs avec et sans emploi. La Mutuelle a comme mission essentielle tout ce qui concerne l'organisation des soins de santé. Ce sont les deux grandes organisations socio-économiques. Vie Féminine, les Équipes Populaires et la JOC sont des mouvements d'éducation permanente.

L'Appel, 361
novembre 2013

Nouvelle menace pour l'emploi dans les communes

POUVOIRS LOCAUX Un régime fiscal soudain moins favorable

Deux tiers des agents occupés par les pouvoirs locaux sont des contractuels et, parmi ceux-ci, un tiers sont des contractuels subventionnés. En Wallonie, le dispositif des emplois APE (Aide à la promotion de l'emploi) a rencontré le succès. Une explication parmi d'autres : un régime fiscal très favorable pour les communes.

Très favorable et très spécifique, si bien qu'un projet d'arrêté royal d'allure technique prévoit d'intégrer les exonérations en question dans le champ d'application des dispositions qui valent pour les « groupes cibles » en matière d'emploi. Une simplification du système qui semble à la fois logique et de bonne gestion (1,8 million d'économies pour le budget fédéral), mais qui inquiète les municipalistes.

L'Union des villes et communes de Wallonie vient ainsi d'écrire à Monica De Coninck, la ministre de l'Emploi : « Ce texte transforme l'exonération des cotisations patronales dont bénéficient les pouvoirs locaux qui engagent des travailleurs sous le statut APE en une déduction forfaitaire de 1.850 euros par trimestre et par travailleur à temps

plein. Nous ne pouvons pas marquer notre accord. »

« Le système forfaitaire qui est prévu n'évolue pas au fil du temps, poursuit le syndicat des communes. Il va donc forcément devenir de moins en moins intéressant dès lors que ne sera plus prévu un système d'exonération proportionnel avec le niveau de rémunération. »

Sur ce dossier qui inquiète en réalité l'ensemble du secteur non-marchand (CPAS, associa-

Cette modification interviendrait à six mois du transfert aux Régions de ces compétences

tions...), les communes peuvent compter sur le relais d'Ecolo, qui va interroger les exécutifs à tous les niveaux. Et pas seulement au fédéral : si elle se confirme, cette modification de la législation interviendrait en effet à six mois du transfert aux Régions des compétences sur les « groupes cibles » et des avantages fiscaux qui y sont liés.

Le député fédéral Georges Gilkinet a déjà fait les comptes : « Le système ne sera neutre que pour les bas salaires, jusqu'à

1.927 euros brut par mois, a-t-il expliqué à L'Avenir. Sur tout le pays, 416 CPAS vont se retrouver dans une situation financière moins favorable. Pour une association qui emploie une vingtaine d'APE, le forfait représentera un coût de 40.000 euros pour une année. »

Au parlement wallon, Stéphane Hazée interrogera André Antoine (CDH), le ministre régional de l'Emploi : « Je peux concevoir ce souci de simplification qui a un impact macroéconomique presque nul. Mais sur le terrain, pour des communes ou des associations, la réalité sera souvent douloureuse. Pourquoi agir ainsi, dans l'urgence ? Le fédéral a-t-il engagé une concertation avec les Régions, qui vont hériter de la compétence ? »

L'Union des villes et communes n'y va pas par quatre chemins : si cet arrêté royal entre en vigueur, il s'agira d'un nouveau coup bas aux finances locales, et à des emplois ouverts à des personnes peu qualifiées : « Si la réduction de cotisations devait devenir moins avantageuse, cela accélérerait d'autant les décisions de licenciements. » ■

ERIC DEFFET

Le Soir,
2 janvier 2014

L'équilibre hommes-femmes dans les ASBL passe mal

CONFLICTUEL

Le 10 janvier prochain, le Parlement wallon devrait voter le décret porté par la ministre en charge de l'action sociale, Eliane Tillieux (PS) relatif au respect de la parité au sein des conseils d'administration des organismes privés agréés par la Région. Le but, imposer un quota de deux tiers/un tiers d'hommes et de femmes et inversement. En cas de non-respect, la sanction serait le retrait pur et simple de l'agrément.

Si la majorité Olivier votera le texte, il est manifestement clair que le CDH et Ecolo sont beaucoup moins chauds que le PS sur la forme que prendra ce décret. "C'est délirant", nous dit un député de la majorité sous couvert de l'anonymat. "C'est étonnant d'imposer cela au privé alors que dans le public ce n'est pas du tout le cas", lance un autre. Précisons que lorsqu'un organisme public siège au sein du conseil d'administration d'un de ces organismes privés, la règle n'est plus d'application.

Et les principaux concernés, qu'en pensent-ils? Olivier de Stexhe, président de la Fnams (fédération nationale des associations médico-sociales) est catégorique : "Si le décret passe comme ça, il y aura certainement un recours qui sera déposé devant la cour constitutionnelle. Encourager une meilleure représentation d'accord, l'imposer non. Sur le fond l'intention est louable."

Le secteur y voit deux problèmes fondamentaux : "C'est disproportionné et discriminatoire. C'est disproportionné car la compétence des gens qui siègent dans les CA ne s'impose pas. Il n'y a pas pléthore de candidats. Ils sont volontaires et ils ne se bousculent pas pour occuper ce genre de places. Deuxièmement c'est discriminatoire car pourquoi imposer cela au privé et pas au public? Enfin, sur la sanction, c'est complètement disproportionné. Comment imaginer que la ministre impose par exemple l'arrêt d'un hôpital parce qu'il manque un homme ou une femme dans le CA. La ministre ne va quand même pas fermer l'établissement?" explique Olivier de Stexhe.

Administrateurs fantoches

Notre interlocuteur craint que pour atteindre le quota imposé par le futur décret, certains organismes procèdent à des nominations d'administrateurs fantoches : "Là, on tomberait complètement à côté de l'objectif." Très remonté, le secteur est cependant bien conscient que le texte prévoit une période de transition et des exceptions : "Le problème c'est qu'on ne les connaît pas encore."

En commission de l'action sociale (10 décembre 2013), la ministre Tillieux a partiellement répondu à ces questions en rappelant que pour une partie du secteur public certaines règles étaient déjà d'application (CPAS, Provinces, OIP). Elle a également abordé la question des dérogations (objet social, circonstances exceptionnelles, etc.) et précisé qu'un mécanisme d'accompagnement devrait permettre de soutenir la recherche d'homme et de femmes pour compléter leur un tiers/deux tiers. Est-ce suffisant pour rassurer le secteur? Pour l'heure, manifestement pas.

S.Ta.

LLB,

19 décembre 2013

La parité obligatoire



© G. GUILLIUME

Les ASBL wallonnes, comme certains hôpitaux, devront inclure la parité au sein de leurs CA.

Pour conserver leur agrément, elles auront trois ans pour être en règle.

MÉLANGE DES GENRES

Le Parlement wallon a voté, mercredi les trois décrets qui visent à introduire au sein de conseil d'administration des ASBL privées et des organes de gestion des établissements pour personnes âgées agréés par la Région wallonne, une diversité des sexes. A savoir deux tiers maximum des membres de même sexe.

Les associations visées par le décret pourront solliciter des dérogations à la règle du quota lorsque la poursuite de leur objet social implique ou a pour conséquence leur non-mixité. Une dérogation qui devra être octroyée par l'administration wallonne.

Des dérogations possibles

Une dérogation est aussi envisageable lorsqu'il est impossible pour une ASBL de se conformer à cette règle de mixité, cette impossibilité devant être démontrée par des données objectives et la preuve que des dispositions ont bien été prises en vue d'atteindre cet objectif. Les associations visées par le décret qui ne bénéficieront pas d'une dérogation auront trois ans pour se mettre en règle. Passé ce délai, elles pourront solliciter un nouveau délai de trois ans et recevoir l'aide de l'administration wallonne qui leur permettra d'identifier les personnes susceptibles de remplir ce genre de fonction.



dans les ASBL privées

Les ASBL, qui ne disposent pas d'un agrément de la Région wallonne et qui souhaitent en faire la demande doivent, par contre, répondre aux exigences du décret.

Critiquée lourdement par une partie du secteur associatif, la ministre wallonne en charge de l'action sociale, la socialiste Eliane Tillieux qui portait les trois projets de décret, est satisfaite de la mise en œuvre de cette réforme : *"Il nous faut vraiment avancer dans cette matière de parité. Nous avons pris le temps de rencontrer les organismes et les associations. C'est une vraie réalité cette sous-représentation des femmes au sein des organes de gestion. Mais la sous-représentation masculine dans certains organismes est également une réalité. Prenez l'exemple d'un centre de planning familial. On ne va pas me dire que seules les femmes sont compétentes dans cette matière. Nous n'aimons pas les quotas mais quand nous voyons les effets qu'ils induisent on ne peut pas s'en passer. C'est à travers des mesures contraignantes que nous pouvons réellement faire avancer les choses."*

On reproche également à la ministre de ne pas s'être attaquée au secteur public. *"Il y a déjà des quotas pour les OIP et les organes consultatifs. Je portais déjà trois décrets, si nous avions fait la même chose pour le public nous n'aurions certainement pas abouti car dans ce domaine, il est nécessaire de ne pas légiférer de manière contradictoire en mettant à mal les mesures déjà en place. Je pense, cependant que le prochain gouvernement devra avancer sur la problématique du secteur public"*, conclut-elle.

Stéphane Tassin

Épinglé

Le CDH, sceptique sur le décret, vote pour

Loyauté. Lorsqu'est intervenu le vote des trois décrets parité, le groupe CDH a créé une petite surprise en votant les textes, à l'exception du chef de groupe Maxime Prévot qui a décidé de s'abstenir "symboliquement", a-t-il précisé. Le CDH, dans la majorité wallonne, se devait, en effet, de faire preuve de loyauté à l'égard de la DPR (déclaration de politique régionale) négociée par les partis de la majorité au moment de la formation du gouvernement. Une DPR qui précisait que cette réforme devait être réalisée. Maxime Prévot reproche plusieurs choses aux textes d'Eliane Tillieux. En premier lieu, les décrets touchent directement à la liberté d'association *"Vous nous dites que la mesure proposée n'entend pas restreindre la liberté d'association mais prévoit simplement une condition d'agrément. L'argument est un peu mince à mon sens : sans agrément, il n'y a pas de soutien public. Or tout le monde sait très bien que ce soutien public est souvent essentiel au bon fonctionnement d'un grand nombre d'associations"*, a déclaré Maxime Prévot par la voix de son collègue Antoine Tanzilli. Le député-bourgmestre de Namur ayant dû s'absenter pour cause de présentation des têtes de listes électorales CDH. Le CDH reproche encore à la ministre de ne pas avoir légiféré sur le secteur public mais aussi de ne pas respecter un principe d'équité entre les associations. La mesure qui avait été envisagée un temps pour les associations de la Fédération Wallonie-Bruxelles est tombée aux oubliettes. Par ailleurs, et nous l'avions déjà relayé dans ces pages, certains organismes du secteur des soins de santé, comme la FNAMS (Fédération nationale des associations médico-sociales) envisagent de porter l'affaire devant la Cour constitutionnelle. **S.Ta.**

LISTE DES ORGANISATIONS MEMBRES DU CONSEIL DE LA JEUNESSE CATHOLIQUE

BE-larp
Fédération belge du jeu de rôles grandeur nature
78 avenue Prekelinden 1200 Bruxelles
T 0494 077 916
info@larp.be www.larp.be



Jeunesse & Santé (J&S)
579/40 chaussée de Haecht
1031 Bruxelles
T 02 246 49 81 F 02 243 20 52
j&s@mc.be www.jeunesseetsante.be

Fédération nationale des Patros (FNP)
15-17 rue de l'Hôpital 6060 Gilly
T 071 28 69 50 F 071 42 04 53
www.patros.be



Volont'R
43 rue de la Charité 1210 Bruxelles
T 02 219 15 62 F 02 233 33 56
info@volontr.be www.volontr.be

Guides catholiques de Belgique (GCB)
35 rue Paul-Émile Janson 1050 Bruxelles
T 02 538 40 70 F 02 537 33 62
gcb@guides.be www.guides.be



Jeunesse ouvrière chrétienne féminine (JOCF)
3 rue des Mouchérons 1000 Bruxelles
T 02 513 79 12 F 02 513 47 11
secretariat.jocf@joc.be

Gratte
6 rue Philippe Le Bon 1000 Bruxelles
T 02 535 70 80/0484 401 467
F 02 535 70 89
info@gratte.org www.gratte.org



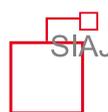
Jeune et Citoyen (JEC)
19 rue du Marteau 1000 Bruxelles
T 02 218 05 59 F 02 223 15 93
info.bxl@jeuneetcitoyen.be
www.jeuneetcitoyen.be

Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC)
4 rue d'Anderlecht
1000 Bruxelles
T 02 513 79 13 F 02 513 47 11
secretariat.joc@joc.be



Les gîtes d'étapes du centre belge du tourisme des jeunes (CBTJ)
4 rue Van Orley, 1000 Bruxelles
T 02 209 03 00 F 02 223 03 89
info@gitesdetape.be www.gitesdetape.be

Jeunes CSC (JCSC)
579 chaussée de Haecht 1031 Bruxelles
T 02 246 32 19 F 02 246 30 10
jeunes-csc@jeunes-csc.be
www.jeunes-csc.be



Service d'information et d'animation des jeunes (SIAJ)
19 rue du Marteau 1000 Bruxelles
T 02 219 46 80 F 02 223 15 93
siaj@skynet.be - www.siaj.be

Action Ciné Média Jeunes (ACMJ)
20 rue Godefroid 5000 Namur
T 081 74 29 19 0476 849 456
info@acmj.be www.acmj.be



Indications
19 rue du Marteau 1000 Bruxelles
T 02 218 58 02 F 02 217 51 71
indications@indications.be
www.indications.be

Conseil jeunesse développement (CJD)
179 rue de la Vignette
1160 Bruxelles
T 02 660 91 42 F 02 673 69 97
info@cjdasbl.be www.cjdasbl.be



Réseau jeunesse asbl
25 rue Marcel Lecomte 5100 Wépion
T 081 46 81 48 0474 452 446
info@reseaujeunesse.be
www.reseaujeunesse.be

Génération nouvelle (GEN)
14 avenue Jules Vandeleene 1160 Bruxelles
T 02 660 63 15 F 02 673 21 -93
focolare.bruxelles@pi.be

